Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GARD RHODANIEN Agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GARD RHODANIEN Agglomération

Sommaire

Pôle Famille & Solidarités

Petite Enfance 4
Jeunesse 8
Enseignements artistiques et culturels 12
Santé 16
Habitat-Logement 20
Accès aux droits & politique de la ville 24

Pôle des affaires financières et de la modernisation

Finances 29
Commande Publique 32
Régie centrale 35
Informatique et réseaux 38

Pôle environnement

Prévention et gestion des déchets 42
Eau et Assainissement 48
Transition écologique et risques majeurs 53
Politiques territoriales et contractuelles 56

Pôle des Moyens généraux

Bâtiments 61
Cuisine centrale 63
Instances, relations aux communes et affaires juridiques 65
Archives 68
Ressources Humaines et dialogue social 69
Protocole et logistique 72

Pôle Attractivité et aménagement

Développement économique 75
ZAE et Foncier économique 79
Territoire d'Industrie et Innovation 82
Agriculture et forêt 86
Attractivité économique du territoire 90
Emploi et insertion 93
Mobilités 96
Planification et urbanisme opérationnel 99
ADS - Droits des sols 102
Tourisme 106

Service Communication 110

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GARD RHODANIEN Agglomération

Pôle Famille & Solidarités

Petite enfance // **page 4**
Jeunesse // **page 8**
Enseignements artistiques et culturels // **page 12**
Santé // **page 16**
Habitat et Logement // **page 20**
Accès aux droits & politique de la ville // **page 24**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Famille & Solidarités

Petite Enfance

1 // Missions
2// Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés
4// Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le service communautaire de la Petite Enfance assure l'organisation et la gestion de l'accueil du jeune enfant sur l'ensemble des 44 communes du territoire.
Il gère :
- 13 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) représentant 480 places d'accueil collectif ;
- 2 Relais Petite Enfance (RPE) qui accompagnent un réseau de 199 assistants maternels offrant 684 places d'accueil individuel.
- le soutien à la parentalité ;
- l'accueil inclusif des enfants à besoins spécifiques ;
- l'information et l'accompagnement des familles dans leurs recherches de modes d'accueil.

Le service s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance (SPPE), dont l'objectif est de proposer une offre d'accueil accessible, de qualité et adaptée aux besoins des familles.

2 Faits marquants en 2025

Mise en œuvre du Service Public de la Petite Enfance
L'année 2025 a été marquée par l'entrée en vigueur du Service Public de la Petite Enfance, qui conforte le rôle de l'Agglomération dans l'organisation, l'information des familles, la planification de l'offre d'accueil et le soutien à la qualité des modes d'accueil.

Développement de l'offre et amélioration de la couverture territoriale
- Inauguration du multi-accueil « Les Petits Pas » à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2025.
- Lancement du projet de reconstruction de la crèche de Tavel avec l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre et la désignation du groupement de maîtrise d'œuvre.
- Extension des activités du RPE de Bagnols-sur-Cèze avec l'ouverture d'interventions régulières sur Laudun-l'Ardoise depuis septembre 2025.
- Création de 20 places à vocation d'insertion professionnelle (AVIP), afin de faciliter l'accès à un mode d'accueil pour les parents engagés dans un parcours de retour à l'emploi ou de formation.

Soutien à la parentalité et qualité d'accueil
- **Déploiement de l'action Parent'Aise sur** plusieurs communes du territoire.
- Poursuite de l'accompagnement des familles par la référente parentalité créée en 2024.
- Organisation de la Fête de la Petite Enfance (20/06) et du colloque annuel des professionnels (17/10) consacré à la communication non violente.
- Mise en place d'un projet photolangage sur la parentalité avec le CODES 30.

Professionnalisation des équipes
Le service a poursuivi sa politique volontariste de formation et d'attractivité des métiers en accueillant des apprentis, des stagiaires et en développant les mobilités internes et l'analyse des pratiques professionnelles.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Chiffres clés

Accueil des enfants

- 691 enfants accueillis dans les EAJE, issus de 44 communes du territoire et de 11 communes extérieures.
- 285 demandes d'accueil examinées par la commission d'attribution.
- 259 réponses positives.
- 90,9 % de réponses favorables pour l'accueil individuel.

Relais Petite Enfance

- 353 matinées d'éveil organisées.
- 84 assistants maternels participants.
- 384 enfants accueillis lors de ces temps collectifs.

Inclusion

- 4 enfants en situation de handicap accueillis.
- 9 enfants accompagnés par le CAMSP.
- 3 enfants suivis dans un parcours cocon.
- 39 enfants bénéficiant d'un PAI.

Parentalité et accompagnement des familles

- 200 familles accompagnées par la référente parentalité.
- 65 permanences assurées au sein des EAJE.
- 10 ateliers d'accompagnement à la parentalité organisés sur le territoire.
- 6 rencontres Parent'Aise proposées dans les communes du Gard rhodanien.
- 252 enfants et 254 parents réunis lors de la Fête de la Petite Enfance.
- 2 conseils de crèches (10/06 et 4/11) favorisant le dialogue entre familles, équipes et gestionnaire.

Ressources humaines

- 219 agents mobilisés, dont 206 professionnels qualifiés.
- 7 apprentis accueillis.
- 224 candidats reçus en entretien de recrutement.
- 3 agents bénéficiaires de la bourse à la mobilité.

Budget et performance financière

- 10,30 M€ de budget de fonctionnement consacrés à la Petite Enfance en 2025 (incluant les coûts liés aux remplacements pour temps partiels, arrêts maladie et autres absences).
- Une progression maîtrisée des dépenses de +1,12 % par rapport à 2024.
- Des recettes dynamiques avec une augmentation des aides de la CAF de +4,19 % et des participations familiales de +1,78 %.
- Un taux de facturation moyen de 108 %, proche de l'objectif de gestion fixé à 107 %.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Perspectives 2026

▪ **Déployer opérationnellement le Schéma pluriannuel du Service Public de la Petite Enfance 2026-2030**, afin d'adapter l'offre aux besoins des familles et aux évolutions démographiques du territoire.

▪ **Développer le parcours d'information et d'accompagnement des familles**, notamment à travers le projet de guichet unique Petite Enfance, le soutien à la parentalité et l'amélioration de l'accès aux services.

▪ **Renforcer l'accompagnement des familles les plus vulnérables**, par la consolidation des places AVIP et l'expérimentation de places AVIS (Accueil à Vocation d'Insertion Sociale), afin de favoriser l'accès aux modes d'accueil et prévenir les situations d'isolement ou de fragilité sociale.

▪ **Poursuivre le projet de reconstruction de la crèche de Tavel**, dont la mise en service est prévue en 2028, et engager les réflexions relatives à l'évolution de l'offre d'accueil sur le secteur sud du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Famille & Solidarités

Jeunesse

1 // Missions
2// Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés
4// Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le service Jeunesse met en œuvre la compétence intercommunale en matière d'accueils collectifs de mineurs sur l'ensemble du territoire communautaire. Il assure :

- la gestion de 12 accueils de loisirs sans hébergement (3-11 ans) ;
- l'animation de 3 structures adolescents (11-17 ans) ;
- l'organisation des accueils des mercredis et des vacances scolaires ;
- le développement d'actions éducatives, citoyennes et inclusives en faveur des enfants et des jeunes ;
- la contribution à la mise en œuvre de l'axe Enfance-Jeunesse de la Convention Territoriale Globale (CTG).

2 Faits marquants en 2025

Développement de l'inclusion
La démarche engagée depuis 2024 s'est consolidée avec la montée en compétence des équipes, le renforcement du référent « accueils spécifiques » et l'amélioration des projets d'accueil adaptés.

Création d'un dispositif intercommunal de mini-camps
Afin de maintenir une offre de départ pour les enfants, le service a imaginé – en partenariat avec le Camping « Le Peyrolais » de Saint-Julien-de-Peyrolas - un dispositif de mini-camps, organisé autour d'un fonctionnement mutualisé et d'une logique de rotation des centres, qui a rencontré une forte adhésion des familles et des équipes.

Renforcement de la professionnalisation des équipes
La première journée pédagogique intercommunale a permis de partager un socle commun autour des enjeux réglementaires, éducatifs et professionnels. Le Job Dating BAFA a également été reconduit afin de structurer les recrutements estivaux et de valoriser les métiers de l'animation.

Développement de l'engagement citoyen
L'accueil de volontaires en service civique sur les questions d'inclusion a constitué une première expérimentation, préfigurant le déploiement d'un dispositif intercommunal plus ambitieux.

Adaptation de l'offre d'accueil
Le service a poursuivi l'adaptation de son offre afin de répondre aux besoins des familles sur les périodes les plus sollicitées, dans un contexte de tension accrue sur les métiers de l'animation.

Préparation de la réhabilitation de l'ALSH Vigan-Braquet
Les études et diagnostics conduits en 2025 ont permis de préciser les conditions de réhabilitation de l'ALSH Vigan-Braquet, touché par un incendie fin 2024, et d'aboutir à la validation du projet en fin d'année.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Chiffres clés

Fréquentation
- 3 500 enfants et adolescents accueillis.
- 2 200 familles utilisatrices.
- 567 000 heures d'accueil réalisées.

Inclusion
- 62 enfants accueillis dans le cadre d'un accueil spécifique.

Séjours et mini-camps
- 384 enfants accueillis en mini-camps.
- 500 nuitées réalisées.
- 71 adolescents partis en séjour.

Ressources humaines
- 38 agents permanents.
- Environ 110 agents mobilisés au cours de l'année.
- Jusqu'à 250 animateurs mobilisés pendant la période estivale.
- 2 volontaires accueillis en service civique.

Recrutement
- Environ 100 candidats reçus lors du Job Dating BAFA.
- Près de 60 % des candidats recrutés.

Budget et performance financière
- 2,621 M€ de budget de fonctionnement consacrés à la Jeunesse en 2025.
- Une progression maîtrisée des dépenses de +1,16 % par rapport à 2024.
- Des recettes dynamiques avec une augmentation des aides de la CAF et des participations familiales de +4,1 %.
- Un coût moyen à l'heure en 2025 de 4,63 € en hausse de 2,5 %.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Perspectives 2026

▪ **Consolider la démarche d'inclusion** par le renforcement des partenariats, la formation des équipes et l'amélioration des outils d'accompagnement.

▪ **Pérenniser** les mini-camps, la journée pédagogique intercommunale et le Job Dating BAFA.

▪ **Stabiliser les équipes et poursuivre la structuration d'une filière locale de l'animatio**n (BAFA, BPJEPS, apprentissage, tutorat).

▪ **Déployer un dispositif intercommunal de Service Civique** destiné aux jeunes de 16 à 25 ans.

▪ **Engager la réécriture du projet éducatif intercommunal** dans une logique de coéducation, d'inclusion et de participation

▪ **Structurer une stratégie jeunesse à l'échelle de l'agglomération**, en améliorant la coordination des acteurs et la visibilité de l'offre destinée aux 15-25 ans.

▪ **Poursuivre les opérations de modernisation des équipements jeunesse** : extension des Centres Ados de Tavel et Pont-Saint-Esprit, réhabilitation de l'ALSH Vigan-Braquet et réflexion sur l'évolution des ALSH de Laudun et Pont-Saint-Esprit.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Famille & Solidarités

Enseignements artistiques et culturels

1 // Missions
2// Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés
4// Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le service Enseignements Artistiques et Culturels, à travers le Conservatoire du Gard rhodanien, propose un enseignement artistique accessible, diversifié et ouvert à tous les publics, enfants comme adultes. Il assure l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre sur 5 sites répartis sur le territoire, dans une logique de formation, de pratique collective, de création et d'épanouissement des élèves.
Il contribue également au développement de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), à travers des interventions en milieu scolaire, les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM), l'option Musique au lycée et les actions menées auprès des crèches. Le service participe enfin à la diffusion culturelle du territoire par une programmation gratuite et ouverte au public.

2 Faits marquants en 2025

Harmonisation pédagogique et structuration des parcours
L'année 2025 a été marquée par un important travail collectif d'harmonisation du fonctionnement pédagogique, avec l'élaboration du règlement des études, la structuration des parcours en musique, danse et théâtre, ainsi que la rédaction d'une charte éthique.

Accessibilité et diversification de l'offre
La mise en place du dispositif GRUPPETTO et la création de la discipline danse classique ont permis d'adapter et d'enrichir l'offre d'enseignement, en tenant compte des contraintes de mobilité du territoire.

Renforcement de l'ancrage territorial et des partenariats culturels
Développement des interventions en milieu scolaire et dans les communes, avec une volonté affirmée de rendre les enseignements artistiques plus visibles et plus accessibles. L'expérimentation d'un partenariat avec la MOBA a également ouvert de nouvelles perspectives autour de la scène, de la régie, du studio d'enregistrement et de la découverte des métiers du spectacle.

Amélioration du fonctionnement et de la visibilité du Conservatoire
L'année 2025 a permis de renforcer l'organisation logistique et technique des manifestations, tout en développant la communication du Conservatoire à travers les réseaux sociaux, le site de l'Agglomération et la création de nouveaux supports de valorisation.

Démarche écoresponsable
Le Conservatoire a engagé une évolution de ses pratiques de communication, notamment par la dématérialisation des programmes lors des manifestations et le recours privilégié aux échanges par mail avec les usagers et les agents.

Amélioration des conditions d'accueil
Plusieurs réflexions et opérations ont été engagées afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, des familles et des équipes, notamment sur les sites de Bagnols-

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Chiffres clés

sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Saint-Marcel-de-Careiret

Effectifs
- 812 élèves accueillis au Conservatoire.
- 681 élèves inscrits au Conservatoire.
- 36 % d'adultes parmi les élèves inscrits.
- 94,6 % des élèves résident sur le territoire de l'Agglomération.
- 7 % des élèves fréquentent plusieurs sites.

Disciplines enseignées
- 473 élèves suivent un instrument en cours individuel.
- 46 élèves inscrits en danse classique.
- 53 élèves inscrits en danse modern-jazz.
- 60 élèves inscrits en théâtre.

Éducation Artistique et Culturelle
- 55 élèves en CHAM primaire.
- 58 élèves en CHAM collège.
- 18 élèves en option Musique lycée.

Interventions en milieu scolaire et Petite Enfance
- Interventions dans 6 crèches du territoire.
- 60 classes et 1 200 élèves concernés par des présentations et découvertes gratuites.
- 34 classes et 680 élèves concernés par des interventions à visée pédagogique.
- 5 conventions d'intervention.

Programmation culturelle
- 34 manifestations hors les murs.
- Plus de 2 000 spectateurs accueillis.
- 37 auditions internes

Ressources humaines
- Une équipe pédagogique qualifiée de 37 enseignants.
- 6 enseignants inscrits au répertoire de la DSDEN.
- Renforcement de l'appui logistique avec l'arrivée d'un agent à mi-temps dédié aux manifestations.

Budget et recettes
- 44 660 € de dépenses de fonctionnement hors bâtiment et charges de personnel.
- 20 000 € de dépenses d'investissement.
- 194 512,25 € de recettes issues des cotisations.
- 39 000 € de subvention départementale d'aide au fonctionnement

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Perspectives 2026

- **Finaliser le règlement des études et les objectifs de fin de cycle**, afin de consolider l'harmonisation pédagogique et la reconnaissance des parcours.

- **Renforcer l'accessibilité et l'inclusion**, avec la création de référents handicap, la formation des agents concernés au dispositif MESH et la mise en place de conventions avec des établissements spécialisés.

- **Faire évoluer la politique tarifaire**, avec la mise en place de tarifs au quotient familial et d'une tarification adaptée pour les adultes.

- **Consolider le partenariat avec la MOBA**, afin de développer les actions communes autour des pratiques artistiques, de la scène et des métiers du spectacle.

- **Poursuivre la réflexion sur les bâtiments**, en tenant compte de la localisation des sites, du dimensionnement des espaces, de la sécurité, de l'accessibilité et de l'adaptation des locaux aux pratiques artistiques.

- **Renforcer la visibilité du Conservatoire**, notamment par une page d'actualité dédiée sur le site de l'Agglomération, l'amélioration de la signalétique et une meilleure valorisation des cinq sites d'enseignement.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Famille & Solidarités

Santé

1 // Missions
2// Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés
4// Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le service Santé, à travers le Contrat Local de Santé, contribue à l'amélioration durable de la santé des habitants du territoire en favorisant la coordination des acteurs, la prévention et l'accès aux soins. Il agit dans une approche territorialisée, transversale et partenariale, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, les communes, les professionnels de santé, les institutions et les associations.
Il assure notamment la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, l'animation de la dynamique partenariale, le développement des actions de prévention et de promotion de la santé, l'appui à l'accès aux soins, la structuration de la santé mentale et la prise en compte des déterminants environnementaux et sociaux de santé.

2 Faits marquants en 2025

Signature du Contrat Local de Santé 2025-2028
L'année 2025 a constitué une étape structurante avec la signature du Contrat Local de Santé de troisième génération, le 20 juin 2025. Ce nouveau cadre conforte l'approche territorialisée, partenariale et transversale portée par l'Agglomération en matière de santé.

Renforcement de l'accès aux soins et de l'attractivité médicale
Plusieurs actions ont été engagées afin de faciliter l'accueil des professionnels de santé et de soutenir l'accès aux soins : création d'un kit de bienvenue, mise en place de la Maison des internes, préparation d'une rencontre autour de l'exercice coordonné et réflexion sur de nouveaux outils de proximité.

Structuration de la santé mentale comme priorité territoriale
Le Conseil Local de Santé Mentale a été lancé et structuré en 2025, avec le recrutement d'une coordinatrice dédiée. Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale et les formations Premiers Secours en Santé Mentale ont permis de renforcer la sensibilisation, la coordination et la montée en compétence des acteurs.

Développement des actions de prévention et de promotion de la santé
Le service a coordonné ou relayé plusieurs actions collectives autour de la santé mentale, des cancers, de la nutrition, de la santé bucco-dentaire et des campagnes nationales de santé publique, en lien avec les partenaires du territoire.

Déploiement des actions de santé environnementale
Les actions engagées dans le champ de la santé environnementale se sont poursuivies, notamment auprès de la petite enfance, avec l'expérimentation dans plusieurs crèches et la sensibilisation des professionnels aux perturbateurs endocriniens.

Consolidation de la dynamique partenariale
L'année 2025 a été marquée par une forte

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Chiffres clés

mobilisation des partenaires institutionnels, sanitaires, sociaux et associatifs, traduisant la montée en puissance d'un travail collectif autour des priorités de santé du territoire.

Activité partenariale

- 211 rencontres partenariales dont :
- 75 avec le secteur santé et médico-social.
- 59 avec les acteurs institutionnels, dont 40 au titre de la politique de la ville.
- 25 avec le secteur associatif
- 39 événements et dispositifs
- 13 formations et autres
- 27 partenaires mobilisés.

Santé mentale

- 12 actions organisées dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.
- 34 partenaires mobilisés

Accès aux soins

- 200 usagers du transport à la demande.

Santé environnementale

- 80 professionnels formés aux perturbateurs endocriniens.
- 3 crèches pilotes engagées.
- 300 bénéficiaires des actions alimentation et santé bucco-dentaire.
- 1 300 consultations de prévention pollinique.

Budget mobilisé

- Dépenses (subvention, étude, surveillance pollinique ...) : 50 538 €
- Subventions obtenues : 30 500 €

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Perspectives 2026

▪ **Renforcer l'attractivité médicale et l'accès aux soins**, en développant les outils d'accueil des professionnels de santé, les dispositifs de coordination et la lisibilité de l'offre de santé.

▪ **Consolider le Conseil Local de Santé Mentale**, avec l'objectif d'obtenir la labellisation CLSM et de renforcer les parcours de prise en charge.

▪ **Développer les actions de prévention et d'aller-vers**, en ciblant plus particulièrement les publics éloignés ou en situation de précarité.

▪ **Amplifier les actions de santé environnementale**, notamment autour du changement climatique, de la petite enfance et de la réduction des expositions.

▪ **Structurer la participation citoyenne**, afin de renforcer l'implication des habitants et la visibilité du Contrat Local de Santé.

▪ **Améliorer l'évaluation des actions**, pour mieux mesurer leur impact et orienter les priorités du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Famille & Solidarités

Habitat - Logement

1 // Missions
2// Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés
4// Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le service Habitat-Logement met en œuvre la politique communautaire de l'habitat autour de quatre axes : l'amélioration et la rénovation du parc de logements, le soutien à la production de logements sociaux, l'accompagnement des démarches de renouvellement urbain et la définition des orientations stratégiques de l'habitat à travers le Programme Local de l'Habitat.

2 Faits marquants en 2025

Rénovation énergétique et amélioration de l'habitat
Dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov', l'Agglomération a consolidé son service public de l'amélioration de l'habitat afin d'accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique et d'adaptation du logement, avec une attention particulière portée aux ménages modestes et très modestes.

Développement du logement social et politique d'attribution
L'Agglomération a poursuivi son engagement en faveur du développement d'une offre locative sociale adaptée aux besoins du territoire, à travers la garantie des emprunts des bailleurs sociaux et la gestion active de son contingent réservataire.

Renouvellement urbain et amélioration du parc existant
L'année 2025 a été marquée par la poursuite des démarches de revitalisation des centres anciens et de lutte contre l'habitat dégradé, avec le renouvellement de l'OPAH-RU de Bagnols-sur-Cèze, la poursuite du permis de louer à Pont-Saint-Esprit et la préparation du POPAC 2026-2028.

Transformation du quartier des Escanaux dans le cadre du NPNRU
La transformation urbaine s'est poursuivie avec la livraison de nouvelles opérations de reconstitution de l'offre locative sociale, l'avancement des démolitions programmées et la poursuite des actions de relogement des habitants concernés par le projet.

Lancement de la révision du Programme Local de l'Habitat
L'année 2025 constitue une étape structurante avec le lancement de la révision du Programme Local de l'Habitat. Ce futur document définira la stratégie communautaire en matière d'habitat pour les six prochaines années et intégrera un volet social renforcé à destination des publics spécifiques.

Mise en place de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Chiffres clés

À la suite de la délibération du conseil communautaire du 16 décembre 2024, l'année 2025 a permis d'engager la mise en place progressive de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier, en lien avec l'AURAV, afin de renforcer le suivi des dynamiques de logement et de foncier et d'alimenter les travaux du futur PLH.

Rénovation énergétique et amélioration de l'habitat

- 256 ménages accompagnés, soit +3,2 % par rapport à 2024.
- 493 actes réalisés, soit +4 % par rapport à 2024.
- 218 rendez-vous assurés lors des permanences territoriales.
- 76 % des demandes orientées vers la rénovation énergétique.
- 60 % des ménages accompagnés disposent de revenus modestes ou très modestes.

Logement social et contingent communautaire

- 37 logements sociaux financés.
- 81 logements composant le contingent communautaire au 31 décembre 2025.
- 36 candidatures présentées aux bailleurs sociaux.
- 15 ménages logés dont 12 via le contingent communautaire.

Renouvellement urbain et parc existant

- 121 logements suivis dans le cadre du permis de louer.
- 18 logements réhabilités dans le cadre de l'OPAH-RU de Pont-Saint-Esprit.
- 29 logements réhabilités dans le cadre de l'OPAH-RU de Bagnols-sur-Cèze.
- 20 logements accompagnés dans le cadre du POPAC de Bagnols-sur-Cèze.

NPNRU des Escanaux

- 57 logements sociaux livrés dans le cadre de la reconstitution de l'offre locative sociale.
- 88 logements démolis.
- 149 ménages relogés au 31 décembre 2025, soit 93 % des relogements prévus.

Programme Local de l'Habitat

- Notification du marché d'étude du second PLH.
- Lancement du diagnostic territorial.

Moyens mobilisés

- 95 053 € consacrés au fonctionnement de l'Espace Conseil France Rénov'.
- 1,89 M€ de garanties d'emprunt accordées.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Perspectives 2026

▪ **Poursuivre le renouvellement et la revitalisation urbains**, en accompagnant les communes engagées dans les dispositifs NPNRU, ORT, OPAH-RU et permis de louer.

▪ **Déployer le volet renforcé du Pacte Territorial France Rénov'**, afin d'accompagner prioritairement les ménages modestes et très modestes dans leurs projets de rénovation.

▪ **Construire la stratégie habitat 2027-2032**, à travers l'élaboration du deuxième Programme Local de l'Habitat.

▪ **Finaliser le diagnostic territorial et définir les orientations stratégiques**, en intégrant les enjeux de production de logements, de rénovation du parc existant, de publics spécifiques et de sobriété foncière.

▪ **Lancer la MOUS sédentarisation**, afin d'accompagner les besoins d'habitat adapté et de construire des réponses partenariales pour les publics concernés.

▪ **Consolider l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier**, comme outil d'aide à la décision au service de la politique communautaire de l'habitat.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Famille & Solidarités

Accès aux droits & Politique de la Ville

1 // Missions
2// Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés
4// Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le service Accès aux droits et Politique de la Ville contribue à la cohésion sociale et territoriale du Gard rhodanien en facilitant l'accès aux services publics, aux droits et à l'accompagnement des publics les plus vulnérables.
Il assure notamment la mise en œuvre du Contrat de Ville 2024-2030, l'animation de la Politique de la Ville sur les quartiers prioritaires, l'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives via l'Agglo Mobile – France Services, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, l'animation du RESAVI, le soutien à la Maison de Justice et du Droit et l'accompagnement des associations intervenant dans les champs de l'accès aux droits, de l'inclusion sociale et de la lutte contre les violences.

2 Faits marquants en 2025

Une dynamique renforcée autour du Contrat de Ville
L'année 2025 a constitué la première année pleine de mise en œuvre du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 ». Elle a permis de consolider la dynamique engagée avec les communes concernées, l'État, les partenaires institutionnels et les associations, autour des priorités des quartiers de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-Saint-Esprit. La programmation annuelle traduit une mobilisation partenariale soutenue, au service de l'insertion, de l'émancipation, des transitions, de l'accès aux services et de la tranquillité publique.

Une activité en progression pour l'Agglo Mobile – France Services
L'Agglo Mobile a poursuivi son déploiement et confirmé son rôle de service public de proximité. Dans un territoire étendu, marqué par des enjeux de mobilité, ce dispositif d'aller-vers accompagne les habitants dans leurs démarches, prévient le non-recours et facilite l'inclusion numérique, notamment pour les publics éloignés des pôles urbains ou des services spécialisés.

Structuration du RESAVI
Le Réseau intercommunal d'Aide aux Victimes de Violences Conjugales a engagé la consolidation de son fonctionnement. Le diagnostic partagé a confirmé son rôle de coordination et d'amélioration des parcours, tout en identifiant les besoins de clarification de la gouvernance, des rôles, des coopérations et des circuits d'orientation.

Renforcement de l'offre de protection des victimes
Le dispositif d'hébergement d'urgence porté avec l'association Riposte a confirmé son rôle dans la mise à l'abri et l'accompagnement des victimes. Il offre une réponse concrète pour sécuriser les parcours, éviter les retours au domicile de l'agresseur et soutenir la reconstruction, en lien avec l'accès aux droits, l'accompagnement social et l'action partenariale.

Hausse de la fréquentation de la Maison de Justice et du Droit

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Chiffres clés

La Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien a poursuivi sa mission de justice de proximité et confirmé son rôle de lieu ressource. Par la diversité des permanences et la qualité de l'orientation, elle apporte des réponses adaptées en matière d'information juridique, de conciliation, d'aide aux victimes, de médiation, d'accompagnement pénal ou de démarches administratives.

Politique de la Ville

- 2 quartiers prioritaires concernés : Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit.
- 78 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2025
- 63 projets financés.
- 330 280 € de soutien direct aux associations, dont 40 000 € apportés par l'Agglomération dans le cadre de l'appel à projets.

Agglo Mobile – France Services

- **Présence sur 40 communes.**
- Près de 3 300 accompagnements réalisés.
- 88 % des demandes traitées directement.
- 89 % des usagers âgés de plus de 55 ans.

Aires d'accueil des gens du voyage

- 45 places d'accueil permanentes.
- Taux moyen d'occupation : 58 % à Bagnols-sur-Cèze et 56 % à Laudun-l'Ardoise.

RESAVI et hébergement d'urgence

- 4 comités techniques organisés.
- 24 ménages mis à l'abri.
- 3 409 nuitées réalisées.
- Taux de remplissage : 82 %.

Maison de Justice et du Droit

- 5 158 accueils réalisés.
- 2 558 personnes accompagnées dans l'accès au droit.
- 762 conciliations.
- 100 victimes accompagnées.
- 9 813 usagers reçus au total.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Perspectives 2026

▪ **Poursuivre le renouvellement et la ▪ Poursuivre la mise en œuvre du Contrat de Ville 2024-2030,** en renforçant la participation des habitants et la mobilisation des partenaires autour des priorités des quartiers.

▪ **Renforcer le service Accès aux droits et Politique de la Ville,** afin de consolider ses capacités d'animation, de coordination partenariale et d'accompagnement des dispositifs structurants du territoire.

▪ **Internaliser le service d'écriture publique,** pour renforcer l'offre d'accompagnement administratif de proximité, sécuriser les parcours des usagers et mieux articuler cette mission avec les autres dispositifs d'accès aux droits portés ou soutenus par l'Agglomération.

▪ **Renouveler le véhicule de l'Agglo Mobile,** afin d'améliorer les conditions de travail des agents et les conditions de réception du public, tout en maintenant une offre de proximité sur l'ensemble du territoire.

▪ **Déployer les orientations stratégiques du RESAVI,** en s'appuyant sur les conclusions des groupes de travail conduits en 2025, afin de renforcer la gouvernance du réseau, la coordination des acteurs et la lisibilité des parcours d'accompagnement. Cette dynamique sera soutenue par la mise en place d'un référent communautaire dédié à l'animation du dispositif.

▪ **Accompagner la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage,** en tenant compte des besoins d'accueil, de sédentarisation et d'habitat adapté.

▪ **Poursuivre le développement des actions d'accès aux droits,** en s'appuyant sur la Maison de Justice et du Droit et les partenaires associatifs du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GARD RHODANIEN Agglomération

Pôle des affaires financières et de la modernisation

Finances // **page 29**
Commande publique // **page 32**
Régie centrale // **page 35**
Informatique et réseaux // **page 38**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des affaires financières et de la modernisation

Finances

1 // Missions
2 // Faits marquants
3 // Chiffres clés
4 // Les grandes masses financières 2025

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le Service Finances de l'Agglomération du Gard Rhodanien se compose de 5 agents.
Tout en veillant aux analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives nécessaires à la préparation budgétaire, il assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables notamment dans la vérification avant la transmission au Service de Gestion Comptable et à la mise en paiement.

Les activités principales

- Elabore, exécute et suit le budget (1 budget principal et 10 budgets annexes)
- Assure la bonne gestion financière de la collectivité
- Règle les fournisseurs et sollicite le recouvrement des créances
- Facture à l'usager
- Travaille en collaboration avec la trésorerie de Bagnols-sur-Cèze
- Gère des investissements et opérations liées (Patrimoine et inventaire)
- Gère la dette, des garanties d'emprunts et la trésorerie.

2 Faits marquants en 2025

L'année 2025 a été marquée par la mise en place du Compte Financier Unique (CFU). Ce document unique remplace le Compte Administratif et le Compte de Gestion.
L'année 2025 a également été mise à profit pour former les agents du service à la gestion des APCP dans le logiciel financier, dans l'optique de déployer cette procédure de gestion comptable pour les futurs projets d'investissement.

3 Chiffres clés

En dépenses, 12 702 mandats émis contre 9 702 mandats en 2024 avec un délai global de paiement qui se situe en moyenne à 26,25 jours en 2025, tous budgets confondus.
En recettes, 5 191 titres ont été émis en 2025 contre 3 258 titres sur l'exercice 2024.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Les grandes masses financières 2025

Le Budget principal

D'une manière générale et au regard de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement, la situation financière de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est saine. En 2025, les recettes réelles atteignent 61,44 M€ et les dépenses réelles atteignent 58,37 M€

• Les recettes de fonctionnement :
Elles sont composées à plus de 55,36 % de la fiscalité levée sur les contribuables et les entreprises.
Le deuxième poste de recettes concerne les dotations et participations de l'État, Département, Région, etc, en lien avec les activités menées par l'agglomération. Ce poste représente environ 28,71 % des recettes réelles de fonctionnement.

• Les dépenses de fonctionnement :
- Les charges de personnel pour 43,70 %,
- Les atténuations de produits (dont les Attri- butions de Compensations, Dotation de So- lidarité Communautaire (DSC) et FNGIR) pour 42,27 %,
- Les charges à caractère général (les achats divers, prestations de services, fluides, etc.) pour 9,34 %.

• Les recettes d'investissement :
De leur côté, les recettes d'investissement financent prioritairement les dépenses d'équipement de l'agglomération.
On comptabilise en 2025, 7,041 M€ de recettes d'investissement dont 476,26 K€ de FCTVA, 264,38 K€ de subventions perçues, et 2,85 M€ d'autofinancement. Un emprunt de 3,4 M€ a été mobilisé en 2025.

• Les dépenses de fonctionnement :
- Les charges de personnel pour 43,70 %,
- Les atténuations de produits (dont les Attri- butions de Compensations, Dotation de So- lidarité Communautaire (DSC) et FNGIR) pour 42,27 %,
- Les charges à caractère général (les achats divers, prestations de services, fluides, etc.) pour 9,34 %.

• Les recettes d'investissement :
De leur côté, les recettes d'investissement financent prioritairement les dépenses d'équipement de l'agglomération.
On comptabilise en 2025, 7,041 M€ de recettes d'investissement dont 476,26 K€ de FCTVA, 264,38 K€ de subventions perçues, et 2,85 M€ d'autofinancement. Un emprunt de 3,4 M€ a été mobilisé en 2025.

• Les dépenses d'équipement 2025 représentent 4,7 M€ en 2025.
À ces dépenses, sont intégrés le versement de fonds de concours aux communes, les projets de constructions, de réhabilitations et de rénovations, ainsi que l'achat de mobilier et de matériel divers.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des affaires financières et de la modernisation

Commande publique

1 // Missions
2// Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés
4// Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Les missions du service de la Commande Publique, mutualisé avec la commune de Bagnols-sur-Cèze, sont les suivantes :

- Sécurisation de l'achat

- Mise en œuvre des procédures de consultation de marchés publics et délégation de service public, au sein du service mutualisé Agglomération/ville de Bagnols-sur-Cèze, de l'aide à la définition des besoins à l'exécution financière

- Conseil et assistance aux services des deux collectivités pour le suivi d'exécution des marchés publics

- Élaboration et mise en œuvre de la politique d'achat des deux collectivités pour effectuer un achat performant sur le plan juridique, économique, social et environnemental, dans le respect du code de la Commande Publique
- Gestion des achats transversaux (fournitures de bureau, copieur, téléphonie mobile, produits d'entretien...)

2 Faits marquants en 2025

- Approbation du SPASER de l'agglomération

- Mise en place de la nomenclature

- Notification de plusieurs marchés et DSP d'importance

3 Chiffres clés (uniquement pour l'agglomération)

143 bons de commande émis directement par le service, donnant lieu à 399 factures traitées, représentant un montant total de dépenses de 282 640,21 € TTC

Consultations

75 marchés notifiés, dont 80 % avec des clauses et critères environnementaux et 15 % avec clauses sociales, représentant un montant total de 21 828 489,55 € HT.
Tous ces chiffres sont en progression par rapport à 2024.

Exécution

1 311 engagements ont été émis dans le cadre de 144 marchés actifs, représentant 33 353 239 € HT.
Ces 1 311 engagements ont été vérifiés et validés par le service commande publique.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Perspectives 2026

- Déployer le SPASER avec notamment la formation des services

- Procéder à la révision des différents guides internes

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des affaires financières et de la modernisation

Régie centrale

1 // Le service de la régie centrale
2 // Chiffres clés 2025

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le Service Régie centrale est composé de quatre agents mandataires suppléants et d'un responsable de service, Régisseur.

Le service consacre son activité dans le **recouvrement des produits Familles** (Crèches, ALSH et Conservatoire) **et de la Taxe de séjour**, à travers les missions de facturation, de contrôles des encaissements, de gestion des impayés et des reversements au Comptable public.

Le service **accueille le public** toute la semaine aux horaires suivants :
- Les lundis et mardis de 8h30 à 17h30.
- Les mercredis et jeudis de 8h30 à 16h30.
- Le vendredi de 8h30 à 12h30.

Une permanence délocalisée a lieu sur Pont-St-Esprit (Clos Bon Aure), un mercredi par mois.

Tous les moyens de paiement sont mis à disposition des usagers, paiements physiques et dématérialisés :
- Chèque, Espèces,
- Chèque CESU et ANCV,
- En ligne via PAYFIP : CB et Plv unique.
- Le MANDAT SEPA (sept. 2026).
- e-CESU et ANCV' Connect (chèques dématérialisés).

Le Portail Familles regroupe l'ensemble des facturations des Crèches, des ALSH et Conservatoire.
Celui-ci permet de :
- Regrouper les informations usagers
- S'inscrire en ligne
- Payer ses factures en ligne

Un Portail Taxe de séjour permet aux hébergeurs de faciliter leurs déclarations et leurs reversements de taxe de séjour collectée (gardrhodanien.taxesejour.fr).

Un travail transversal est réalisé avec les services de la Petite Enfance, la Jeunesse, de l'Enseignement Artistique et du Tourisme dans le contrôle des données, de la gestion de la facturation et du suivi des impayés et la mise en recouvrement.

La gestion des impayés, des cas spécifiques et les reversements auprès du Comptable public sont traités avec prudence et donnent lieu à une concertation interservices avec les Finances en particulier.

L'Agglomération continue, à travers ce service, à **moderniser et optimiser le recouvrement** des services proposés aux Familles et dans la gestion de la Taxe de séjour.

Les activités principales

- Facturation et encaissement des prestations Familles et Taxe de séjour.
- Relance et contrôle des encaissements.
- Gestion des relances et des impayés.
- Reversements auprès du SGC de Bagnols-sur-Cèze.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Chiffres clés

Régie Familles

- 2 462 687,47 € facturés
- 2 404 920,34 € encaissés (+ de 97,65 %)
  94 % de paiements en ligne PAYFIP
  3 % de paiements en CESU et ANCV
  2 % en chèques et 1 % en espèces

Régie Taxe de séjour

- 200 000,00 € encaissés en Régie directe
- 396 000,00 € des opérateurs numériques
- Un total de 596 000 € de recettes de taxe de séjour encaissées (part EPCI).

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des affaires financières et de la modernisation

Informatique et réseaux

1 // Le service informatique
2 // Chiffres clés 2025 et activités principales
3 // Perspectives 2026

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Le service informatique

Un service support et moteur de modernisation

En 2025, le Service Informatique de l'Agglomération du Gard Rhodanien, mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze, a poursuivi son rôle d'appui auprès des services en assurant le maintien en conditions opérationnelles du système d'information, tout en conduisant plusieurs projets structurants de modernisation et de sécurisation des usages numériques.

Renforcement de la cybersécurité

Le renforcement de la sécurité informatique a constitué un axe majeur de l'année, dans le cadre des exigences liées à la directive NIS2. Les actions engagées ont visé à améliorer la conformité, renforcer les pratiques internes et accompagner les utilisateurs dans l'adoption des bons réflexes face aux risques numériques.
La sensibilisation de l'ensemble des agents est restée prioritaire, notamment sur les risques d'hameçonnage, la gestion des mots de passe, l'usage des périphériques externes, l'utilisation de l'IA et la vigilance nécessaire lors de la réception de courriels.

Modernisation des infrastructures

La migration vers Azure a marqué une étape importante dans l'évolution de l'infrastructure, en modernisant l'hébergement de certains services, en améliorant la résilience du système d'information et en préparant de nouveaux usages plus souples, sécurisés et évolutifs.
La migration de l'accès internet vers la fibre a également amélioré les débits, la stabilité des connexions et la qualité d'accès aux services numériques, dans un contexte d'usage croissant des outils en ligne et collaboratifs.

Gestion du parc et sécurisation des accès

La mise en place d'Intune et de Microsoft Defender a renforcé la gestion et la sécurisation du parc informatique, avec une meilleure maîtrise des équipements, un suivi accru de leur conformité et une capacité améliorée de détection et de réponse face aux menaces.
Le déploiement de l'authentification multifactorielle a complété ces actions en renforçant la protection des comptes utilisateurs et en limitant les risques liés à la compromission des identifiants.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Chiffres clés et activités principales

- Maintenir en production l'informatique sur l'ensemble des services
- Prendre en charge les tickets des agents (environ 275 tickets/mois) ; plus de 3 000 tickets en 2025
- Assister les utilisateurs
- Acquérir du matériel informatique
- Faire évoluer le système d'information

3 Perspectives 2026

Ces réalisations s'inscrivent dans une démarche globale de modernisation, de sécurisation et d'amélioration continue du système d'information, et constituent une base solide pour poursuivre les actions engagées en 2026.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GARD RHODANIEN Agglomération

Pôle environnement

Prévention et gestion des déchets // **page 42**
Service Eau et Assainissement // **page 48**
Transition écologique et risques majeurs // **page 53**
Politiques territoriales et contractuelles // **page 56**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle environnement

Prévention et gestion des déchets

1 // Faits marquants de l'année
2 // Prévention / Éducation environnementale
3 // Conclusion

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Faits marquants de l'année

- Deuxième année de Redevance incitative : baisses des tonnages des ordures ménagères

- Stabilisation des tonnages en déchetterie après la fermeture aux professionnels en 2024

- Mise en place d'un suivi renforcé de la qualité des emballages collectés ;

Indicateurs techniques pour les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) :

Flux	Tonnages 2025	Ratio 2025 Kg/hab.an	Ratio 2024 Kg/hab.an	Ecart 2024/2025
OMR	10 344	137,1	145,5	- 6 %
Emballages	4 325	57,3	56,2	+ 2 %
Papiers	777	10,3	10,4	0 %
Verre	2 871	38	38,5	- 1,3 %
Déchetteries	24 571	326	329	-0,1 %

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Indicateurs techniques pour les OMA :

	2021	2022	2023	2024	2025
Part des OMR dans les OMA	78 %	76 %	66 %	58 %	56 %

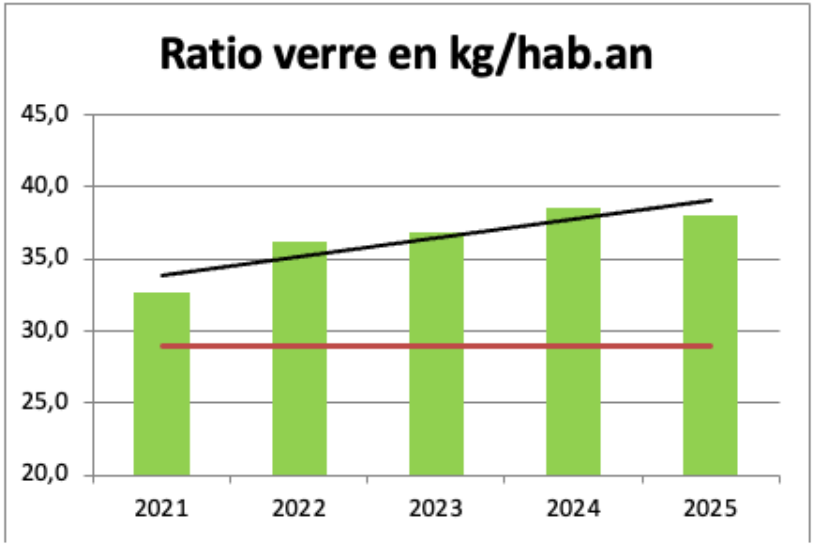

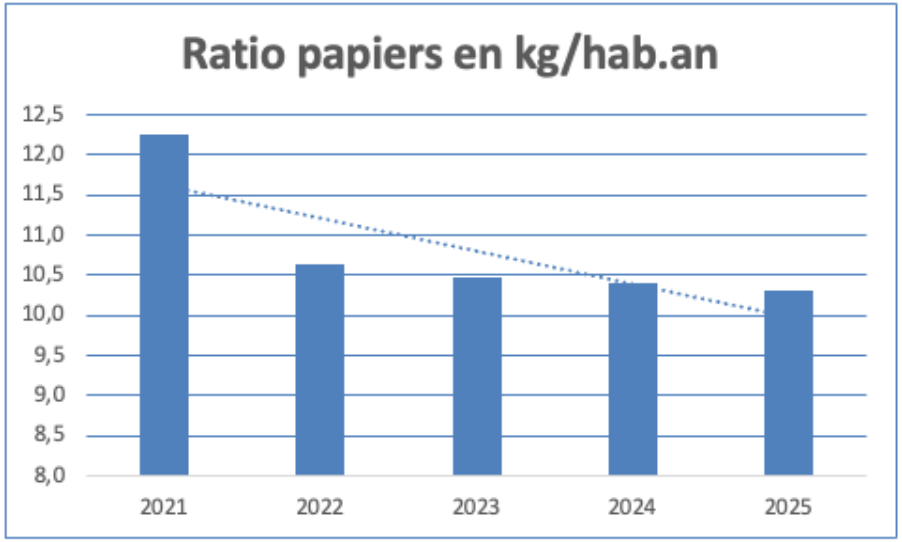

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Indicateurs techniques pour les déchetteries :

276 tonnes de plâtre recyclées
Ratio : 226 kg/hab./an
(- 2 % / 2024)

Valorisation matière : 35 %
Valorisation organique : 45 %
Enfouissement : 19 %

Fréquentation :
343 929 entrées (- 5 %/2024)

Flux	Tonnages 2025	Tonnages 2024	Ecart 2024/2025
Déchets non dangereux	24 571	24 601	- 0,1 %
dont gravats	7 078	6 919	+ 2 %
dont végétaux	7 920	8 450	- 6 %
dont mobilier	493	668	- 26 %
DDS (filière REP)	89,5	80,4	+ 11,3 %
DDS (hors périmètre)	86,9	111	- 22 %
D3E	636	631	- 1 %
Textiles	275	247	+ 11 %

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Indicateurs économiques :

Prestations	Montant TTC	Coût TTC / hab
Collecte OMR et emballages	4 444 480,20 €	58,89 €
Collecte verre	169 321,62 €	2,24 €
Collecte papiers	117 360,63 €	1,56 €
Transfert OMR et emballages	404 574,67 €	5,36 €
Traitement OMR	2 316 063,97 €	30,69 €
Tri emballages	1 156 402,88 €	15,32 €
Tri papiers	31 430,44 €	0,42 €
Déchetteries	2 085 239,19 €	27,63 €
Total	**10 724 873,59 €**	**142,11 €**

Recettes	Montant
Citéo Emballages	1 330 200 €
Citéo Papiers	93 026,97 €
Eco System	45 465,07 €
Valdélia	Non versée
Eco DDS	11 395,29 €
Reprise matériaux (emballages + déchetteries)	548 970,99 €

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Prévention Éducation environnementale

- 120 animations scolaires en 2025 :
- Thématiques : tri, recyclage, compostage, gaspillage alimentaire et 7e continent de plastique ;

- Manifestations : Marché forain de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, fête des jardiniers (sensibilisation compostage, tri et Redevance Incitative)

- 248 composteurs distribués auprès des habitants (pour rappel : 818 en 2024) ;

- 20 aires de « compostage partagé » mises en place ;

- Opérations de broyage itinérant sur des aires communales, réalisées par le service Transition écologique.

3 Conclusion

- Baisse des OMR avec l'apparition d'un effet plancher ;

- Quantité des emballages en hausse mais avec une qualité à améliorer ; Stabilité pour le verre et les papiers ;

- Part des OMR dans les OMA à 56 % (contre 78 % en 2021) ;

- **Taux de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (OM + recyclables + déchetteries) atteignant 75 %.**

4 Perspectives 2026

- Maintien de la grille tarifaire ;
- Mise en place du contrôle d'accès dans les déchetteries (phase d'expérimentation) ;
- Campagnes de caractérisations des bennes encombrants et des OMR ;
- Démarrage du nouveau marché de collecte des OMR et des emballages.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle environnement

Service Eau et Assainissement

1 // Missions
2 // Faits marquants 2025
3 // Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Les missions du service concernent les domaines suivants :

- Gestion de l'eau potable
- Gestion de l'assainissement collectif
- Gestion de l'assainissement non collectif
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Sa mission consiste à garantir la qualité du service rendu aux usagers, préserver les ressources en eau et assurer la pérennité du patrimoine communautaire :

Suivi de l'exploitation des services délégués

Le service veille au respect des engagements contractuels du délégataire et à la bonne exécution du service quotidien.

- Contrôle de l'exécution des contrats DSP
- Suivi technique des services
- Suivi administratif et financier
- Relation avec les partenaires

Gestion patrimoniale et suivi des travaux

Le service assure la programmation, la conduite et le contrôle des investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration des infrastructures.

- Connaissance du patrimoine
- Programmation pluriannuelle des travaux
- Conduite des opérations
- Subventions et financements

2 Faits marquants en 2025

Suivi des DSP

- 6 contrats eau potable
- 5 contrats assainissement

Fin des contrats en cours : 31/12/2028
Passation d'un avenant au contrat DSP ex-régies SAUR AEP pour intégration de la commune de La Roque-sur-Cèze à compter du 01/01/2026

Lancement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le suivi des Délégations de Service Public

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GESTION DE L'EAU EN 2025

GESTION DE L'ASSAINISSEMENT EN 2025

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Chiffres clés

Travaux et études

● Remise des conclusions du Schéma directeur d'eau potable de l'agglomération (44 communes)

● Lancement du schéma directeur d'assainissement de la commune de PONT-SAINT-ESPRIT

● Lancement d'une étude de faisabilité sur la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) à l'échelle de l'agglomération

● Travaux significatifs :
- Réalisation et équipement d'un nouveau forage sur la commune de SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS
- Mise en service de la nouvelle station d'épuration sur la commune de PONT-SAINT -ESPRIT (travaux toujours en cours).
- Mise en service du poste de relevage au quartier de Bazine à BAGNOLS-SUR-CEZE (suppression d'un rejet direct au milieu naturel)
-Réalisation de travaux sur les réseaux AEP et EU en priorité 1 du schéma directeur Route du Treillas à ORSAN
-Lancement des travaux de mise en conformité du forage de Toulair à SAINT-CHRISTOL-DE-RODIERES
- Lancement des travaux de mise en conformité des forages de la Croix de Fer à BAGNOLS-SUR-CEZE

● EAU POTABLE :
Renouvellement de 5 560 ml de conduites et de 283 branchements

● ASSAINISSEMENT :
Renouvellement de 2 950 ml de conduites et de 200 branchements

● EAUX PLUVIALES :
Curage préventif de 36 000 ml de réseaux, de 6 814 ouvrages d'engouffrement, entretien de 33 bassins de rétention des eaux pluviales

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

CA 2025	DSP EAU	DSP ASSAINISSEMENT
Total des dépenses de fonctionnement	1 844 607,55 €	3 224 458,64 €
Total des recettes de fonctionnement	3 643 922,04 €	5 336 030,75 €
Résultat de la section de fonctionnement	1 799 314,49 €	2 111 572,11 €
Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 482 975,20 €	7 912 771,26 €
Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 885 910,08 €	11 751 941,69 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-1 597 065,12 €	3 839 170,43 €

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle environnement

Transition écologique et risques majeurs

1 // Risques majeurs
2 // Transition écologique

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Risques majeurs

La formation annuelle à l'outil WikiPredict a été suivie par 15 communes en septembre 2025. Et cette année, une visite des locaux de Predict (Castelnau-le-Lez) a été organisée : 6 élus ont été accueillis par les ingénieurs de la société. Au programme : explication des missions de la société et découverte des PC opérationnels.

Faits marquants 2025 :

Organisation de 2 exercices groupés de gestion de crise inondation dans le cadre de notre contrat avec Predict. Chacun des exercices s'est déroulé simultanément sur plusieurs communes d'un bassin, ou sous-bassin, versant. L'objectif principal était de tester la mise en œuvre et la graduation du Plan Communal de Sauvegarde des communes.
Un premier exercice a été proposé aux 9 communes du bassin de la Tave. Préparé et animé par les services de Predict, l'exercice s'est déroulé en temps réel le 31 mars 2025.
De la même manière, un deuxième exercice regroupant les 10 communes de l'Agglomération appartenant au bassin versant de l'Ardèche a été organisé le 16 décembre (6 communes participantes).

Perspectives 2026 : Réalisation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Transition écologique

Chiffres clés

2 campagnes (printemps-automne) de broyage itinérant des déchets verts sur les communes souhaitant bénéficier de l'opération :
- Campagne de printemps : 15 communes et un total de 150 m⊠ de déchets verts broyés
- Campagne d'automne : 10 communes et un total de 107 m3 de déchets verts broyés

1 subvention de 2 000 € à l'association Arts'Musants pour l'organisation du festival Art Récup des 17 et 18 mai 2025.
Sensibilisation transition écologique : 311 agents de l'Agglo ont été sensibilisés aux écogestes pouvant être appliqués sur leurs lieux de travail et dans leur quotidien. Les sessions de sensibilisation ont eu lieu lors de 12 réunions de services et d'une réunion de pôle. Elles se sont déroulées sous forme de quiz participatifs et ludiques, afin de privilégier les échanges entre agents.

Faits marquants 2025

Réalisation du bilan carbone réglementaire (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre et plan de transition) de l'Agglomération sur ses compétences et son patrimoine.

Lancement de la réalisation du Schéma Directeur de l'Énergie de l'Agglomération : l'objectif du SDE sera de parvenir à une stratégie énergétique transversale du territoire, ainsi qu'à l'identification des projets potentiels publics et privés d'énergie renouvelable et notamment des projets de substitution en énergie renouvelable. La réunion de cadrage a eu lieu en novembre 2025 avec le bureau d'études BL Evolution retenu pour cette prestation. L'étude est subventionnée par l'ADEME et le fonds vert PCAET.

Poursuite du COT et du suivi des actions sur les référentiels ADEME Territoire Engagé pour la Transition : réunion d'un comité technique (4 décembre) et d'un comité de pilotage (11 décembre).

Biodiversité :
Rencontre avec les élus du territoire. Commencées fin 2024, ces rencontres se sont poursuivies en 2025. L'objectif de ces entretiens est d'établir un état des lieux de la biodiversité et de sa connaissance sur les communes de l'Agglomération. Les éléments recueillis permettront une première analyse des enjeux de la biodiversité et viendront enrichir le dossier de candidature Fonds vert pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité intercommunale.
Travail préparatoire au lancement d'un inventaire des arbres remarquables à l'échelle de l'Agglomération

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle environnement

Politiques Territoriales et contractuelles

1 // Les missions du service
2 // Les faits marquants de l'année
3 // Les chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Les missions du service

Le service Politiques territoriales et contractuelles accompagne la mise en œuvre du Projet de territoire de l'Agglomération du Gard rhodanien et contribue au développement équilibré du territoire en coordonnant les différents dispositifs contractuels et partenariaux.
Ses missions s'articulent autour de trois axes principaux :

Gestion des contractualisations

Le service assure l'animation et le suivi des principaux cadres de contractualisation permettant de soutenir les projets du territoire :
- Animation du Contrat pour la Réussite de la Transition écologique (CRTE),
- Coordination du Contrat Territorial Occitanie (CTO) et de l'Approche Territoriale Intégrée (ATI-FEDER),
- Suivi des dispositifs européens, étatiques, régionaux et départementaux,
- Coordination des différentes programmations financières.

Gestion des fonds de concours communautaires

Le service assure l'instruction, le suivi et la coordination du dispositif fonds de concours destiné à soutenir les investissements des communes membres.
- Accompagnement des communes dans le montage de leurs dossiers,
- Instruction technique et financière des demandes,
- Suivi de l'attribution et du versement des aides.

Coordination territoriale

Le service assure également un rôle d'interface entre les différents acteurs du territoire :
- Animation des instances de pilotage et de suivi,
- Coordination avec les services de l'État, la Région Occitanie, le Département du Gard et les partenaires locaux,
- Interface avec le GAL des Cévennes au Rhône pour les projets relevant du programme LEADER,
- Mise en relation avec les partenaires institutionnels.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Les faits marquants de l'année

Une nouvelle étape dans la planification écologique territoriale

L'année 2025 a été marquée par la signature de l'avenant au Contrat de relance pour la Transition écologique, devenu Contrat pour la Réussite de la Transition écologique. Cette évolution renforce l'intégration des enjeux de transition écologique dans les projets accompagnés sur le territoire.

La consolidation du Contrat Territorial Occitanie

Le service a poursuivi la mise en œuvre du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028 avec l'accompagnement à la labellisation Bourg Centre Occitanie de trois nouvelles communes : Connaux, Laudun-L'Ardoise et Saint-Paulet de Caisson, ainsi que le suivi de la programmation annuelle des opérations.

L'accompagnement à la mobilisation des financements Européens

Le service s'est mobilisé pour le montage et le dépôt des demandes de financement au titre des dispositifs ATI-FEDER et FEDER, permettant le soutien de plusieurs projets structurants pour le territoire. Par exemple : la création du Multi Accueil Petits Pas et la mise en œuvre de la Tarification Incitative sur le territoire de l'Agglomération.

L'évolution des fonds de concours communautaires

Afin d'accompagner les objectifs de transition écologique du territoire, l'Agglomération a fait évoluer son règlement de fonds de concours en instaurant une bonification des aides attribuées aux projets intégrant une dimension environnementale.

Un accompagnement renforcé des communes et des services de l'Agglomération

Le service a poursuivi son action d'appui auprès des communes membres et des services de l'Agglomération à travers la recherche et la mobilisation de financements.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Les chiffres clés

Fonds de concours

- **74** dossiers traités durant l'année 2025, dont **30** nouveaux dossiers instruits correspondant aux années 2023, 2024 et 2025.
- **833 523 €** attribués aux communes membres.
- Plus d'1M€ versés.
- **3** opérations ayant bénéficié de la bonification Transition écologique.

Contractualisation 2025

- **1 555 763€** obtenus au titre du CRTE
- **1 031 771€** obtenus au titre du CTO
- **787 000€** obtenus auprès du Département du Gard
- **498 640€** obtenus au titre de l'ATI-FEDER

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GARD RHODANIEN Agglomération

Pôle des Moyens généraux

Le service bâtiments // **page 61**
La cuisine centrale // **page 63**
Instances, relations aux communes et affaires juridiques // **page 65**
Le service des archives // **page 68**
Le service des Ressources Humaines & Dialogue social // **page 69**
Protocole & logistique // **page 72**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des Moyens Généraux

Le service bâtiments

1 Missions

- **Gestion du patrimoine bâti :** suivi, entretien et valorisation des bâtiments communautaires.

- **Maintenance des équipements :** organisation des interventions préventives et curatives.

- **Pilotage des travaux :** programmation, suivi et réception des opérations de rénovation, d'aménagement et de mise en conformité.
- **Sécurité et conformité réglementaire :** contrôle des installations et suivi des vérifications obligatoires.

- **Performance énergétique :** suivi des consommations, optimisation énergétique et mise en œuvre des actions de transition écologique.

- **Gestion technique des installations :** supervision des équipements de chauffage, climatisation, électricité, plomberie et sécurité.

- **Appui aux services utilisateurs :** traitement des demandes d'intervention et amélioration des conditions d'accueil.

- **Gestion budgétaire et marchés publics :** élaboration des budgets, suivi des contrats et des prestations techniques.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Faits marquants en 2025

- Réception du chantier de la Crèche Petits Pas à Bagnols-sur-Cèze
- Pose de Bornes VE sur le parking du siège
- Lancement d'études :
  - Mémorial des Harkis,
  - la future Crèche de Tavel
  - ALSH Vigan Braquet
- Mise en place des marchés
  - Électricité et Espaces Verts / OLD
  - Ascenseurs / Monte-charges

3 Chiffres clés

En 2025, le service Bâtiments a reçu 964 demandes d'intervention :

Soit une augmentation +10,7 % par rapport à 2024

- 904 ont été traitées et clôturées
- 610 ont été réalisées par des entreprises
- 127 ont été réalisées par le service bâtiment
- 156 l'ont été en régie dans le cadre de la mutualisation
- 60 reportées en 2026
- 71 ont été annulées / refusées / erreur des services demandeurs.

Soit 93,8 % de taux de traitement

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des Moyens Généraux

La cuisine centrale

1 Missions

La Cuisine centrale Léona-Tribes est un service public de proximité qui assure quotidiennement la production, le conditionnement et la livraison de repas en liaison froide à destination des écoles, des multi-accueils et des accueils de loisirs du territoire. Elle contribue à garantir une alimentation équilibrée, de qualité et conforme aux exigences réglementaires en matière d'hygiène alimentaire, de sécurité sanitaire et de nutrition.
Le service veille également au respect des objectifs fixés par la loi EGAlim, en favorisant l'utilisation de produits biologiques, durables, locaux et issus de filières de qualité.

En 2025, la Cuisine centrale s'est appuyée sur une équipe stable et expérimentée composée d'agents de production, de transport et de gestion administrative, placés sous la responsabilité d'un chef de service. L'organisation du service permet d'assurer la continuité de la production et de la distribution des repas dans le respect des exigences de qualité et des contraintes sanitaires propres à la restauration collective. L'année a également été marquée par une réflexion sur l'évolution de certains postes et l'adaptation des organisations de travail afin de répondre aux enjeux croissants de la restauration collective et aux perspectives d'évolution du service.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Faits marquants en 2025

• Adaptation de l'activité
Au 1er septembre 2025, le service a cessé les livraisons à l'école de Chusclan, entraînant une baisse d'environ 70 couverts quotidiens. Cette évolution a nécessité une adaptation de l'organisation du service tout en maintenant la qualité des prestations délivrées aux autres bénéficiaires.

• Modernisation des pratiques
Une nouvelle organisation du conditionnement des repas a été engagée avec la mise en place des bacs gastronomes dans les multi-accueils à compter du 1er novembre 2025. Malgré des ajustements nécessaires lors du déploiement, cette expérimentation a permis d'identifier les améliorations à apporter avant une généralisation progressive à d'autres structures du territoire.

• Maintien d'un haut niveau d'exigence sanitaire
La Cuisine centrale a poursuivi ses actions de contrôle et de conformité réglementaire. Plusieurs vérifications techniques obligatoires ont été réalisées en 2025 concernant les installations électriques, les équipements de sécurité incendie et les installations de gaz, garantissant le maintien des conditions de sécurité des agents et des usagers.

• Préparation de l'avenir
L'année 2025 a également été consacrée aux réflexions relatives à l'évolution de l'équipement et à la remise en conformité du site, afin d'anticiper les futurs besoins du territoire et l'évolution des exigences réglementaires.

3 Chiffres clés

• Près de 246 000 repas produits annuellement pour les écoles, multi-accueils et ALSH du territoire.
• Production quotidienne d'environ 1 000 repas.
• Service reconnu pour son engagement en faveur de l'alimentation durable et biologique.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des Moyens Généraux

Instances, relations aux communes et affaires juridiques

1 // Les missions du service
2 // Les faits marquants de l'année
3 // Les chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Les missions du service

Le service Instances, Relations aux communes et Affaires juridiques assure la sécurisation administrative, institutionnelle et juridique de l'action communautaire. Il accompagne les élus, la Direction générale et l'ensemble des services dans la préparation, la formalisation et la mise en œuvre des décisions de la collectivité.

À ce titre, il est chargé de :

- l'organisation et du suivi des instances communautaires (Conseils communautaires, bureaux, commissions et réunions institutionnelles) : préparation des ordres du jour, rédaction des notes de synthèse, convocations, procès-verbaux, délibérations et transmission des actes au contrôle de légalité ;

- la rédaction, le contrôle et la sécurisation juridique des actes administratifs, conventions, contrats, arrêtés, décisions et documents stratégiques de la collectivité ;

- l'accompagnement juridique des élus, de la Direction générale et des services, ainsi que la veille réglementaire et la prévention des risques contentieux ;

- la gestion des contentieux, de la protection fonctionnelle et du respect des obligations réglementaires de la collectivité ;

- le développement et l'animation des relations avec les communes membres, en particulier sur les questions institutionnelles, les conventions de mutualisation et les projets partenariaux ;

- la gestion des assurances de la collectivité, comprenant le suivi des contrats, la déclaration et l'instruction des sinistres ainsi que les relations avec les assureurs ;

- la gestion centralisée du courrier entrant et sortant, son enregistrement, sa diffusion et sa traçabilité auprès des services ;

- l'organisation et le pilotage de l'accueil physique et téléphonique de l'établissement afin de garantir une réponse efficace aux usagers, partenaires, élus et communes du territoire ;

- l'amélioration continue des procédures administratives et la dématérialisation des processus dans une logique de modernisation, de qualité de service et de sécurisation des circuits décisionnels.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Faits marquants en 2025

- L'année 2025 a également été marquée par le renouvellement de l'assurance Flotte automobile, dossier structurant nécessitant un important travail de recensement, d'analyse des besoins et de sécurisation contractuelle.

- Mise en place des logiciels de gestion des délibérations et du courrier.

- Les perspectives 2026 porteront principalement sur les élections municipales de mars 2026, l'installation du nouveau Conseil communautaire, l'accompagnement des élus dans la nouvelle mandature et la poursuite de la sécurisation juridique des actes.

3 Chiffres clés

Conseils communautaires organisés	5
Délibérations préparées	218
Décisions préparées	79
Arrêtés préparés	30
Sinistres	29

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des Moyens Généraux

Le service des archives

Les missions

En 2025, les moyens humains, matériels et financiers sont restés stables. Ils ont permis de collecter plus de 63 mètres linéaires d'archives auprès de 5 services producteurs, 63 mètres linéaires ayant été réglementairement éliminés. Au total, ce sont près de 400 m lin. d'archives qui occupent le dépôt des archives.

Les chiffres

Une quinzaine de dossiers archivés ont été confiés aux services demandeurs par le biais de prêts internes. 119 plans concernant la gestion de l'eau et 8 registres de délibérations d'un ancien syndicat intercommunal ont été numérisés.

Perspectives 2026

L'année 2026 sera consacrée, outre aux versements réguliers, à la fin du classement des archives du SABRE. Un contact systématique sera pris avec l'ensemble des services de l'agglomération, en particulier avec ceux n'ayant pas encore effectué de versement. Par ailleurs, le service participera à la réflexion sur la mise en place d'une gestion électronique des documents et d'un système d'archivage électronique dans le but de mieux appréhender la gestion et la conservation de la production numérique.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des Moyens Généraux

Le service des Ressources Humaines & Dialogue social

1 // Faits marquants
2 // Masse salariale
3 // Carrière
4 // Formation
5 // Hygiène & Sécurité

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Faits marquants en 2025

Information générale sur le fonctionnement du registre de santé et de sécurité au travail en février.

Déploiement de BLmonportail RH pour la gestion des congés dématérialisés – avril
Déploiement d'un règlement intérieur relatif aux déplacements et aux remboursements des frais - avril

Journée de convivialité à Saint-Julien-de-Peyrolas en juin.

Édition du RSU 2025 au titre de l'année 2024 avec extraction de l'index de l'écart de rémunération femmes/hommes – août

Visionnage sur le site CAGR des 10 plus hautes rémunérations – septembre

Organisation de groupes de travail sur le RIFSEEP – mars, avril, mai, juin,

Et la complémentaire santé – octobre, novembre

2 Masse Salariale

Déploiement d'un tableau de suivi mensuel de la masse salariale permettant d'assurer un pilotage plus fin des dépenses de personnel permettant :

- de suivre l'évolution mensuelle de la masse salariale ;
- d'évaluer le coût des remplacements mis en œuvre pour assurer la continuité du service public ;
- d'apporter une aide à la décision dans le cadre du dialogue de gestion avec les services.

Ce suivi régulier contribue à une meilleure anticipation des besoins budgétaires et renforce la capacité de la collectivité à maîtriser ses charges de personnel tout en garantissant le maintien de la qualité du service rendu aux usagers.

3 Carrière

- Stagiairisations : 30
- Titularisations : 12

- Nominations parues sur le tableau d'avancement de grade : 35
- Nominations à la suite de concours : 10
- Nominations au titre de la promotion interne : 2
- Nominations après intégration en fin de PPR : 1
- Nominations à la suite d'intégration directe : 0

- Nombre d'avancements d'échelon : 173

- Recrutement par voie de mutation : 5
- Recrutement par voie de détachement : 1
- Nombre de départs par voie de mutation : 3
- Nombre de départs à la retraite : 15

- Délibération n°137/2025 du conseil communautaire dans sa séance du 30/06/2025 - Fixation du taux de promotion pour les avancements de grades

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Formation

En 2025, une première phase de formation à la manipulation des extincteurs a été engagée auprès d'une partie des agents, avec une poursuite prévue en 2026 afin de couvrir l'ensemble des agents.
Par ailleurs, deux formatrices SST ont été recrutées en interne et formées afin de dispenser la formation SST à l'ensemble des agents, renforçant les compétences en matière de prévention.
Enfin, des actions de sensibilisation à la cybersécurité ainsi qu'une initiation à l'utilisation de Copilot Chat ont été mises en place.
Engagement d'un itinéraire management, pour renforcer les compétences managériales de l'ensemble des chefs de service.

Chiffres clés

- 981,5 jours de formation des agents
- 22 jours de préparation aux concours et examens professionnels
- Cotisation CNFPT : 121 951,45 €
- Budget complémentaire de formation : 160 000 €

5 Hygiène et sécurité

En 2025, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) a été mis à jour.
1 agent en Période Préparatoire au Reclassement (PPR) a été reclassé en interne et plusieurs aménagements de postes ont été réalisés afin d'adapter les conditions de travail.
Des visites de prévention ont également été conduites dans le cadre de la F3SCT.
Par ailleurs, les trousses à pharmacie ont été mises à jour, un registre santé et sécurité au travail a été mis à disposition sur chaque site, et des affiches « Stop à la violence » ont été déployées.

Le Comité social territorial (CST) a été saisi pour approbation sur 32 dossiers.

6 Subvention

L'analyse de ces consultations témoigne d'un climat de concertation pragmatique et équilibré traduisant surtout un alignement régulier entre la CAGR et les représentants du personnel sur différents projets.

Ce bilan globalement positif confirme la qualité d'un dialogue social engagé où la recherche du compromis reste privilégiée.

Chiffres clés

Nombre de CST : 4
Nombre de F3SCT : 3

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle des Moyens Généraux

Protocole & logistique

1 //Missions
2 // Faits marquants
3 // Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions

Le service Logistique et Protocole assure l'organisation des manifestations institutionnelles et des événements de la collectivité, dans le respect des règles protocolaires. Il met à disposition les moyens matériels nécessaires au fonctionnement des services, gère le matériel communautaire. Le service assure également la gestion du prêt de matériel aux communes membres ainsi que la gestion du bâtiment du siège.

2 Faits marquants

Optimisation des espaces de stockage

- Le projet de centralisation des stocks initié l'an dernier s'est consolidé en 2025.

- Aménagement des lieux de stockage afin de réduire le port de charge.

- Gestion technique et logistique de la Maison des Internes

- Soutien aux manifestations et vie locale

- Le pôle logistique événementiel a répondu à une hausse des sollicitations associatives et institutionnelles.

3 Chiffres clés

- **Volume interne :**
23 réunions organisées (conférences des maires et conseils communautaires), diverses réunions internes aux services.

- **Demandes d'interventions traitées :**
DI pour le bâtiment siège, petites réparations et déplacement de mobilier. (Une quarantaine de demandes nous ont été envoyées, nous avons traité 90 % sous 48 h, le reste sous 15 jours.

- **Événements publics accompagnés :**
22 manifestations (fêtes locales, forums) ayant nécessité un déploiement logistique (tables, chaises, scènes, sonorisation).

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

GARD RHODANIEN Agglomération

Pôle Attractivité et Aménagement

Développement économique // **page 75**
ZAE et foncier économique // **page 79**
Territoire d'Industrie et Innovation // **page 82**
Agriculture et forêt // **page 86**
Attractivité économique du territoire // **page 90**
Emploi et insertion // **page 93**
Mobilités // **page 96**
Planification et urbanisme opérationnel // **page 99**
Services ADS (Droits des sols) // **page 102**
Tourisme // **page 106**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Attractivité & Aménagement

Développement économique

1 // Présentation générale
2// Relation aux entreprises
3// Faits marquants 2025
4// À l'horizon 2026
5// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Présentation générale

Le service développement économique de l'Agglomération du Gard rhodanien fait partie du pôle Attractivité et Aménagement.

Il regroupe six compétences principales : relations aux entreprises, ZAE et foncier économique, Territoire d'Industrie et Innovation, Agriculture et forêt, emploi et insertion ainsi que l'attractivité économique du territoire (entreprises et salariés).

Il compte en 2025 10 agents, investis au service des entreprises et des grands projets du territoire comme des plus modestes.

2 Relations aux entreprises

Missions permanentes

• Accueil et accompagnement des entreprises

L'Office des entreprises constitue le guichet unique de l'Agglomération pour les porteurs de projet, les créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprise. Il assure un accueil de proximité, une orientation vers les dispositifs adaptés et une mise en relation avec les partenaires économiques du territoire.
En 2025, 105 porteurs de projet ont été accompagnés dans leurs démarches de création, de reprise ou de développement d'activité.

• Animation du réseau économique et soutien aux projets

L'Office des entreprises anime un réseau de partenaires composé des chambres consulaires, organismes d'accompagnement, financeurs, experts et associations d'entreprises.

Cette dynamique collective favorise l'émergence de projets, le développement des entreprises et les synergies locales.

L'Agglomération soutient financièrement Initiative Gard, à hauteur de 37 733 €. Grâce à cette mobilisation, 14 entreprises du territoire ont bénéficié de 249 000 € de prêts d'honneur à taux zéro, générant plus de 3,1 millions d'euros de prêts bancaires complémentaires. Cette action a contribué à 9 reprises d'entreprises, 2 créations, 3 projets de croissance et au maintien ou à la création de 61 emplois.

L'Agglomération accompagne également les collectifs d'entreprises qui participent à l'animation économique du territoire. En 2025, le Collectif (15 000 €) et Grisbi (5 000 €) ont bénéficié d'une subvention.

• Observation économique

L'Office des entreprises assure un rôle d'observatoire économique en pilotant une base de données régulièrement mise à jour

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

sur les entreprises du territoire. Cet outil permet d'améliorer la connaissance du tissu économique local et d'accompagner les décisions des collectivités.

- **Location d'espace de travail, gestion et intendance du bâtiment**

Le bâtiment de 1 000 m², géré par l'office, met également à disposition des entreprises et partenaires des salles de réunion, bureaux temporaires, espaces de coworking et bureaux de location, favorisant les rencontres professionnelles et le développement de l'activité économique.

- **Informations et événements**

Tout au long de l'année, l'Office des entreprises organise ou accueille des permanences, réunions thématiques, ateliers et rendez-vous dédiés à la création d'entreprise en partenariat avec les acteurs de l'accompagnement économique. Les thématiques abordées en 2025 ont notamment concerné la cybersécurité, le financement des entreprises, la prospection commerciale, la facturation électronique, le choix du statut juridique, les difficultés financières ou encore la prévention des risques professionnels.

- **Communication économique**

L'Office des entreprises assure également la diffusion de l'information économique auprès des entreprises du territoire grâce à son site Internet dédié et à sa présence active sur les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn.

Site Internet très actif :
https://officedesentreprises.fr/

Facebook :
https://www.facebook.com/OfficedesEntreprises

LinkedIn : https://fr.linkedin.com/showcase/office-des-entreprises/

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Faits marquants

Parmi les temps forts de l'année, la Soirée des investissements, organisée le 15 mai, a réuni 62 entreprises et 25 collectivités autour de 39 projets représentant 36 millions d'euros de travaux programmés sur le territoire.

L'Office des entreprises s'est également fortement investi dans l'organisation du salon économique Le POP du 25 septembre, et ce aux côtés du Collectif. Des temps forts concernaient l'Office et l'Agglomération comme par exemple la tenue d'un stand, l'organisation de la Rentrée Éco de l'Agglo et l'offre de services de recrutement en lien avec les entreprises présentes dans le salon.

D'autres temps forts de 2025, avec le 3 juin, la table ronde consacrée au financement des entreprises organisée avec la CCI, la CMA et la Banque de France, ou le 1er décembre, la participation au salon Restart porté par France Travail.

4 À l'horizon 2026

En 2026, l'Office des Entreprises poursuivra son objectif de placer la relation avec les entreprises au cœur de son action, afin de renforcer la proximité, l'écoute et l'accompagnement des acteurs économiques du territoire.

L'année sera également marquée par la formalisation de la création de la pépinière d'entreprises, destinée à favoriser l'émergence et le développement de nouvelles activités. Afin d'améliorer l'information et les échanges avec les entreprises et les porteurs de projets, une newsletter dédiée à l'économie locale sera mise en place.

Enfin, un forum de l'entrepreneur sera proposé pour encourager la mise en réseau des acteurs économiques, valoriser les initiatives locales et faciliter l'accompagnement des projets de création et de développement d'entreprises.

5 Chiffres clés

- 105 porteurs de projets suivis ;
- 14 entreprises du territoire soutenues par Initiative Gard représentant 61 emplois ;
- 1 000 m² dédiés à l'économie
- 11 événements organisés par l'Office des Entreprises, + de 190 participants cumulés
- 2 réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Attractivité & Aménagement

ZAE et Foncier économique

1 // Missions permanentes
2// Projets structurants 2025
3// À l'horizon 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions permanentes

Les missions principales consistent à assurer la gestion et la commercialisation des zones d'activités économiques afin de favoriser l'accueil et le développement des entreprises sur le territoire. Elles comprennent également la coordination et le suivi des opérations menées dans le cadre des Parcs Régionaux d'Activités Économiques, en partenariat avec les services de la Région, ainsi que la réalisation et le pilotage d'études liées au foncier économique pour anticiper les besoins futurs.

Cette activité s'appuie aussi sur le suivi des partenariats économiques et fonciers avec les différents acteurs du territoire. Enfin, un accompagnement quotidien est assuré auprès des entreprises, dans leurs projets d'implantation, de développement ou de création d'activité.

2 Projet structurant 2025

Le lancement, en partenariat avec la commune de Laudun-l'Ardoise, d'un appel à projets pour la reconversion de la friche industrielle de L'Ardoise, un site stratégique labellisé « Site clé en main France 2030 ».
Cette initiative s'inscrit dans une dynamique territoriale ambitieuse, portée par une volonté politique forte de faire du Gard rhodanien un modèle de transition industrielle et énergétique, en cohérence avec les engagements du territoire d'atteindre la neutralité carbone.

L'entreprise lauréate : MGH Energy : un projet visionnaire au service de la transition énergétique.

À l'issue de ce processus exigeant, le projet de L'Ardoise porté par la société MGH Energy a été désigné lauréat. Il répond de manière exemplaire aux ambitions fixées par l'Agglomération et la commune et s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale de décarbonation. Le projet consiste en la création d'une unité de production de carburant de synthèse : e-kérosène pour l'aviation commerciale et e-méthanol pour le transport maritime.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 À l'horizon 2026

Les perspectives sont nombreuses présentant un enjeu fort sur le développement économique du territoire. Il s'agit notamment de :

- Accompagner MGH Energy dans sa phase de développement de trois ans qui précédera toute construction. Durant cette période, le projet fera l'objet d'une présentation approfondie et progressive, notamment auprès de la population, afin que chacun puisse en comprendre les enjeux, les bénéfices attendus et les garanties apportées.
- Finaliser l'implantation des entreprises sur le PRAE Marcel Boiteux avec la commercialisation des dernières parcelles disponibles. Le PRAE Marcel Boiteux s'imposant comme un outil structurant du développement économique du Gard rhodanien. Il incarne une approche intégrée du développement industriel, conciliant performance économique, emplois qualifiés et attractivité territoriale, au cœur d'un pôle stratégique de la filière nucléaire française.
- Développer une stratégie foncière économique permettant de produire du foncier à destination des entreprises.

4 Chiffres clés

- 3 dossiers fonciers et 1 dossier immobilier suivis ;
- 1 vente définitive de terrain signée ;
- 4 conventions d'occupation temporaire signées pour permettre la tenue d'événements ou le développement d'entreprises ;
- 150 échanges avec les porteurs de projets : réunions, rdv de travail, échanges téléphoniques ;
- Plus d'une dizaine demandes d'implantations exogènes ;

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Attractivité & Aménagement

Territoire d'Industrie et Innovation

1 // Missions permanentes
2// Faits marquants 2025
3// À l'horizon 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions permanentes

Labellisé Territoire d'Industrie pour la période 2023-2027, le programme vise à soutenir la réindustrialisation du territoire autour de quatre priorités : transition écologique, compétences, innovation et infrastructures/foncier.

Les missions menées sont par nature transversales : elles consistent à assurer l'animation et le suivi du programme Territoire d'industrie, ainsi que l'accompagnement des projets inscrits dans sa feuille de route. Elles visent à renforcer l'attractivité industrielle du territoire en soutenant l'innovation, la transition écologique et énergétique, le développement du foncier économique et l'adaptation des compétences aux besoins des entreprises.

Cette mission comprend également l'animation de la gouvernance du programme et la mobilisation des partenaires locaux, économiques et institutionnels autour des projets structurants du territoire. Un accompagnement est assuré auprès des porteurs de projets industriels dans la recherche de financements, le montage de dossiers et l'accès aux dispositifs de soutien. Enfin, un travail de valorisation des actions et des réussites du Territoire d'industrie est conduit afin de promouvoir l'écosystème industriel et renforcer l'attractivité du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Faits marquants 2025

Le déploiement de projets de décarbonation
Le déploiement de projets de décarbonation industrielle s'est poursuivi sur le territoire, notamment à travers des initiatives portant sur l'hydrogène, le développement du verre bas carbone et l'autoconsommation collective d'énergie.

Parallèlement, plusieurs projets structurants liés à la filière nucléaire ont été lancés ou accompagnés, en lien avec les dynamiques nationales et régionales telles que les projets PRM/SMR, le programme France 2030 et la démarche @NucOcc.

Un accompagnement spécifique a également été assuré auprès de plusieurs entreprises et porteurs de projets innovants et industriels, parmi lesquels Hexana, Newcleo, MSI Automation, STEDA et Sanofi, afin de favoriser leur implantation, leur développement ou la concrétisation de leurs investissements.

Enfin, l'année a été marquée par la poursuite des travaux de réindustrialisation de la friche Arcelor à Laudun-l'Ardoise, enjeu majeur pour le développement économique et industriel du territoire.

Une année 2025 marquée par la consolidation de la gouvernance territoriale, l'accélération des projets de transition énergétique et l'émergence de nouvelles initiatives industrielles renforçant l'attractivité et la compétitivité du Gard rhodanien – Pont du Gard.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 À l'horizon 2026

Les actions engagées en faveur de la décarbonation de l'industrie et de la transition énergétique seront poursuivies afin d'accompagner les entreprises du territoire dans leurs transformations environnementales. Les efforts menés pour renforcer l'attractivité des métiers industriels se poursuivront également, notamment à travers le développement des liens entre les établissements de formation et les entreprises locales.
L'accompagnement des grands projets industriels et nucléaires du territoire restera une priorité, afin de soutenir les investissements et les dynamiques de développement engagées. Par ailleurs, la stratégie de marketing territorial poursuivra son déploiement pour renforcer l'attractivité économique et industrielle du Gard rhodanien.

De nouvelles actions viendront compléter ces orientations, avec le développement d'un réseau de déchetteries professionnelles porté par le Groupe Roumeas et la mise en œuvre d'un programme d'animation dédié à la décarbonation des entreprises.

L'année sera également marquée par l'avancement des projets d'extension des zones d'activités de l'Euze 2 et de Jonquerolles, destinés à répondre aux besoins d'accueil des entreprises.

Enfin, les actions d'accélération d'entreprises seront poursuivies afin de soutenir l'innovation, la compétitivité et le développement économique du territoire.

4 Chiffres clés

- 4 axes stratégiques : Transition écologique, Compétences, Innovation, Infrastructures/ Foncier.
- Période du programme : 2023-2027.
- Une vingtaine d'actions structurantes identifiées sur le territoire.
- Plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissements mobilisés.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle attractivité et aménagement

Agriculture et forêt

1 // Missions permanentes
2// Faits marquants 2025
3// À l'horizon 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions permanentes

Soutien aux filières agricoles et circuits courts

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien accompagne depuis de nombreuses années la manifestation « De Ferme en Ferme », organisée par la FD CIVAM du Gard le dernier week-end d'avril. À cette occasion, onze exploitations agricoles du territoire ouvrent leurs portes au public, permettant à environ 1 500 visiteurs de rencontrer les agriculteurs et de découvrir leurs productions ainsi que leurs savoir-faire.
Par ailleurs, les agriculteurs du territoire portent un projet d'implantation d'un "Mas des agriculteurs", sur le modèle de l'espace commercial existant à Nîmes.
L'Agglomération accompagne cette initiative, notamment à travers la réalisation d'études foncières actuellement en cours, en vue d'identifier un site d'accueil adapté.

Protection des cultures

L'Agglomération participe au financement du dispositif Prévigrêle, visant à limiter les risques liés aux épisodes de grêle.
Ce dispositif contribue à sécuriser la production agricole, tout en participant également à la protection des biens publics et privés exposés à ces aléas climatiques.

Sécurisation de l'approvisionnement en eau

L'année 2025 marque le lancement de l'étude d'élaboration d'un schéma hydraulique d'eau brute et d'irrigation à l'échelle du territoire.
Cette démarche s'inscrit dans une réflexion interterritoriale, associant plusieurs intercommunalités et couvrant 105 communes du Gard.
L'objectif est de proposer, à l'horizon avril 2027, des scénarios d'aménagement hydraulique et de desserte en eau, afin d'anticiper les besoins et renforcer la résilience du territoire face aux évolutions climatiques.

Gestion forestière et biodiversité

Sur le site Natura 2000 Forêt de Valbonne, les inventaires des chiroptères se sont poursuivis en 2025. En parallèle, la CAGR a engagé la révision du Document d'Objectifs (DOCOB), outil de référence pour la gestion et la préservation de ce site naturel remarquable.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Faits marquants 2025

L'année a été marquée par le lancement du Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui vise à structurer une stratégie locale en faveur d'une alimentation durable, de qualité et ancrée dans les ressources du territoire. Le principal fait marquant de l'année a été la réalisation du pré-diagnostic territorial, véritable socle de la démarche PAT.

Ce travail a permis :

- L'adoption, par le Conseil communautaire de décembre 2025, de la délibération lançant officiellement la démarche PAT ;
- Le dépôt d'un dossier de candidature à l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation ;
- L'organisation du premier Comité de pilotage (COPIL) réunissant les acteurs institutionnels, consulaires et socio-économiques du territoire.

Parallèlement, l'étude relative au schéma hydraulique en eau brute et à l'irrigation a été engagée afin d'identifier les besoins, les ressources disponibles et les perspectives de développement pour l'agriculture locale.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 À l'horizon 2026

Les engagements affirmés dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial se poursuivront. L'année 2026 sera notamment consacrée à la structuration de la gouvernance du PAT et à la construction de son programme d'actions. Une large concertation des acteurs sera menée.

La finalisation du schéma hydraulique, dont les livrables sont attendus au cours du premier semestre 2027, permettront de projeter les suites à donner.

La révision du DOCOB et l'animation du site Natura 2000 Forêt de Valbonne seront poursuivies.

La recherche foncière se poursuivra également afin d'identifier les conditions les plus favorables à l'implantation du projet de Mas des agriculteurs, équipement structurant pour le développement agricole du territoire.

Enfin, une réflexion stratégique sera engagée sur le devenir des friches agricoles afin d'identifier les opportunités de valorisation de ces espaces et de contribuer au maintien et au développement des activités agricoles locales.

4 Chiffres clés

- 1 vigneron maintenu = 4 emplois indirects
- 35 000 ha de forêt, soit 55 % du territoire
- 18 877 ha de SAU (surface agricole utile) dont 70 % de part viticole

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle attractivité et aménagement

Attractivité économique du territoire

1 // Missions permanentes
2// Faits marquants 2025
3// À l'horizon 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions permanentes

Dans le cadre de la stratégie d'attractivité économique Prov'Occ, les missions consistent à participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des actions de marketing territorial, en lien étroit avec les services de l'Agglomération du Gard rhodanien, les entreprises et les partenaires du territoire. Cette démarche vise à renforcer la notoriété du territoire, à promouvoir son offre économique et à soutenir son attractivité auprès des entreprises, des talents et des investisseurs.

Une attention particulière est portée à l'accueil et à l'accompagnement des futurs et nouveaux habitants du territoire, en coordonnant les dispositifs dédiés et en organisant des événements favorisant leur intégration. Afin de répondre aux besoins de recrutement des entreprises locales, des outils de promotion et d'attractivité sont également mis à leur disposition, notamment à travers l'Office des Entreprises.

Les missions comprennent également la définition de la stratégie éditoriale de la marque Prov'Occ et le suivi de sa communication ainsi que son déploiement auprès des acteurs locaux.

Enfin, des actions spécifiques sont déployées en faveur des métiers de la santé afin de renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels du secteur. Elles se traduisent notamment par la participation à des événements d'accueil, la promotion des ressources locales et l'organisation d'actions dédiées aux internes accueillis sur le territoire, avec la remise de kits de bienvenue et la valorisation de la Maison des Internes.

2 Faits marquants 2025

Un déploiement multiple

L'Agglomération s'est attachée en 2025 à déployer la démarche auprès des communes (réunion des secrétaires de mairies), des entreprises (webinaires, interventions au sein des collectifs d'entreprises, rencontres individuelles avec des employeurs) et des partenaires.

La fidélisation des salariés

Un des 3 axes de la stratégie repose sur la fidélisation des salariés sur les zones d'activités du territoire. L'expérimentation d'une conciergerie multi-entreprises à Bagnols-sur-Cèze a été lancée en avril 2025. Elle offre à l'ensemble des salariés des zones d'activités de Berret et de l'Euze, à Bagnols-sur-Cèze la possibilité de profiter gratuitement des services de proximité de la conciergerie Merci Oscar.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 À l'horizon 2026

Les métiers de la santé : une intégration ciblée

L'Agglomération, à travers la stratégie territoriale d'attractivité Prov'Occ, a renforcé son appui auprès des internes et personnels de santé du territoire.
Elle a initié un temps d'accueil dédié aux nouveaux professionnels de la santé du territoire. L'occasion de leur présenter le territoire, son offre territoriale et quelques produits issus du terroir.
L'Agglomération a également constitué un bouquet de services spécifique offrant un logement qualitatif et gratuit aux cohortes d'internes en médecine (7 places, tous les 6 mois).

Les prochaines actions porteront notamment sur :

- La pérennisation des temps d'accueil auprès des professionnels de la santé et de la maison des internes
- La continuité de l'expérimentation de la conciergerie multi-entreprises sur les 2 zones d'activités
- La création et l'animation d'une page Instagram « OsezlaProvOcc »
- Le déploiement de la démarche auprès des entreprises, partenaires et communes.

4 Chiffres clés

- 341 nouveaux arrivants en 2025 sur le territoire
- 24 nouveaux arrivants accompagnés (recherches de logement, recherches d'emploi) dans le cadre du Pass Prov'Occ
- 16 entreprises adhérentes à la conciergerie Merci Oscar, représentant 101 salariés inscrits
- 1 site internet :
https://provocc.gardrhodanien.fr/
et une boîte à outils :
https://officedesentreprises.fr/boite-a-outils-des-recruteurs/

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle attractivité et aménagement

Emploi et Insertion

1 // Missions permanentes
2// Faits marquants 2025
3// À l'horizon 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions permanentes

Le service Emploi et Insertion contribue au développement économique et à la cohésion sociale du territoire en favorisant l'accès à l'emploi des habitants et en assurant la coordination des acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion lors de diverses actions et événements locaux. Il mobilise les leviers d'insertion à la disposition de l'Agglomération, notamment les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et les clauses d'insertion intégrées aux marchés publics. L'Agglomération contribue financièrement aux actions de 2 structures locales : la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège et Le Passe Muraille.

2 Faits marquants 2025

L'année 2025 est marquée par une forte progression de l'activité des Ateliers et Chantiers d'Insertion. Les demandes formulées par les collectivités augmentent de 47 % par rapport à 2024, témoignant de l'utilité reconnue du dispositif sur le territoire. Ainsi, par ce dispositif, près d'une centaine de personnes éloignées de l'emploi bénéficient d'un accompagnement associant activité professionnelle et suivi socio-professionnel. Le développement des clauses sociales d'insertion marque également l'année 2025 avec 42 500 heures de travail suivies, soit 15 % de plus que les obligations inscrites. Ces heures bénéficientnt principalement à des jeunes de moins de 26 ans, des habitants des quartiers prioritaires, des demandeurs d'emploi de longue durée et des personnes en situation de handicap.

3 À l'horizon 2026

L'année 2026 devra permettre de consolider les dispositifs existants et de répondre efficacement aux besoins des communes et des entreprises, tout en poursuivant le soutien à la Mission Locale et au Passe Muraille. Une valorisation financière des heures de suivi réalisées par la facilitatrice des clauses sociales, pour des donneurs d'ordre extérieurs à l'Agglomération et aux communes du territoire, sera envisagée pour permettre le maintien du service dans de meilleures conditions. Enfin, un diagnostic territorial de l'emploi sera engagé afin d'identifier les priorités, rédiger une feuille de route et d'adapter les actions du service aux besoins des entreprises et des habitants. Une attention particulière sera portée au développement de services innovants et complémentaires à l'offre existante.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

4 Chiffres clés

- Soutien financier - 180 000 € de subvention 2025 accordée à l'association Le Passe Muraille.
- Soutien financier - 109 953,50 € de subvention prévisionnelle à la Mission Locale en 2025
- Soutien financier - 77 800 € consacrés en 2025 à la prise en charge du loyer et des charges des locaux de la Mission Locale.
- ACI - 94 personnes accompagnées dans le cadre des ACI, soit 71 ETP en insertion et 6 ETP en encadrement mobilisés
- Clauses - 42 533 heures d'insertion réalisées, soit 28 ETP et 65 contrats signés
- Clauses - 34 % de jeunes de moins de 26 ans, 26 % d'habitants des QPV et 20 % de personnes reconnues travailleurs handicapés parmi les bénéficiaires des clauses sociales.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle Attractivité & Aménagement

Mobilités

1 // Missions permanentes
2// Faits marquants 2025
3// À l'horizon 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions permanentes

Depuis 2017, l'Agglomération exerce la compétence transport. Le service Mobilités organise et développe une offre adaptée aux besoins du territoire, dans le cadre fixé notamment par la loi d'orientation des mobilités.

L'offre de mobilité du Gard rhodanien est structurée autour de la marque « UGGO » et exploitée par le biais d'une délégation de service public en cours jusqu'au 31 août 2027.

Il s'agit ainsi de fournir des services permettant de :

- Organiser et suivre le transport scolaire représentant 75 % des voyages effectués sur le territoire autour de 28 lignes.
- Développer et exploiter les transports urbains et interurbains de voyageurs. Le réseau UGGO propose 4 lignes urbaines et 5 lignes interurbaines régulières. L'ensemble du réseau urbain et interurbain est accessible gratuitement.
- Piloter les aménagements des pôles d'échanges multimodaux de Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, et Laudun-l'Ardoise à terme.
- Développer le transport solidaire, le covoiturage et les mobilités douces ou alternatives.

2 Faits marquants 2025

En 2025, l'Agglomération a lancé 4 nouveaux services, de lignes interurbaines, entre le printemps et l'été. Ces nouveaux services sont réalisés en réemploi de véhicules scolaires. L'offre s'organise autour de trois aller-retours par jour, tous les jours du lundi au samedi, entre 9h15 et 15h30. Ces services sont gratuits et accessibles à tous.

Sur le secteur de Pont-Saint-Esprit, lancement de la ligne 30 qui dessert, les communes de Pont-Saint-Esprit, Carsan, Saint-Paulet-de-Caisson, Saint-Julien-de-Peyrolas, avec une extension à Aiguèze en saison estivale.

Ensuite, sur le secteur de Bagnols-sur-Cèze, trois lignes interurbaines sont lancées. La ligne 16 qui dessert le secteur de Laudun-L'Ardoise, la ligne 17 pour le secteur de Saint-Étienne-des-Sorts, Vénéjan, Chusclan et Codolet, et enfin la ligne 18 qui est plutôt orientée vers les communes de Saint-Marcel-de-Careiret, Saint-André-d'Olérargues, Sabran. Soit au total 14 nouvelles communes qui peuvent bénéficier d'un service de transport collectif.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

En 2025, l'Agglomération a déployé un nouveau système billettique avec la société MATAWAN, afin d'obtenir des données de mobilité plus fiables, pour la réalisation des circuits, la fréquentation et de suivre les courses en temps réel.

Montée en puissance du dispositif de covoiturage via la société BlablaCar Daily avec une augmentation notable de l'utilisation du service.

3 Perspectives 2026

2026 sera l'année du lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le renouvellement du contrat de DSP qui arrive à échéance le 31 août 2027. Le calendrier établi positionne 2026, pour la rédaction du cahier des charges, le règlement de consultation et le DCE afin de lancer l'appel d'offres à l'été pour un dépôt des offres au cours du dernier trimestre. L'attribution du contrat étant programmée au printemps 2027.

L'année à venir devra conforter le partenariat pour le covoiturage avec les 5 autres EPCI limitrophes avec le prestataire BLABLACAR DAILY pour les déplacements pendulaires.

Lancement du recrutement d'un chargé de mission mobilités douces/alternatives, afin de travailler à la déclinaison opérationnelle d'un plan de mobilités douces en lien avec les besoins du cyclotourisme.

Travaux de réflexion des voies ferrées par la SNCF qui impacteront le réseau UGGO pour la rentrée scolaire.

4 Chiffres clés

- Nombre d'élèves transportés = 3 612 sur l'année scolaire 2024/2025
- Coût d'un élève transporté = 1 320 € TTC
- Participation des familles = 70 euros par enfant par an
- Nombre de véhicules : 74 qui ont réalisé 1 543 636 km avec des véhicules majoritairement Euro 6
- 1 agence commerciale et 3 dépositaires
- Nombre de lignes : 28 lignes scolaires, 4 navettes urbaines, 5 lignes interurbaines, un service de transport à la demande

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle attractivité et aménagement

Planification et urbanisme opérationnel

1 // Missions du service
2// Faits marquants 2025
3// Perspectives

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions du service

Le service assure le pilotage de la planification territoriale et contribue à la traduction opérationnelle du projet de territoire. Ses missions s'organisent autour de quatre axes :

- Piloter la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'évolution du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) : révision, modification et mise à jour.

- Garantir la compatibilité des documents de planification de rang inférieur avec le SCoT, notamment les PLU, cartes communales, PLH et documents de mobilité.

- Accompagner les communes et conseiller les élus communautaires et communaux ainsi que les secrétaires de mairie sur les enjeux de planification et d'urbanisme.

- Participer aux projets territoriaux en transversalité avec les services de l'Agglomération et les partenaires, afin de traduire le projet de territoire dans les documents et opérations d'aménagement.

2 Faits marquants 2025

Rencontres avec les 44 communes de mai à juillet suite à la décision des élus de lancer la révision générale du SCoT

Lancement de la procédure de révision générale du SCoT par délibération en date du 15 décembre 2025

Suivi des documents d'urbanisme :
- Laudun-l'Ardoise : réunion sur la révision du PLU et réunion PPA
- Montfaucon : réunions sur la révision générale du PLU

Avis du SCoT sur les projets et documents d'urbanisme : projet de PV au sol, projet agrivoltaïque

Sensibilisation et information des communes via les rencontres avec les secrétaires de mairie autour des enjeux liés à la révision du SCoT et l'évolution de la législation

Accompagnement des communes sur l'identification du foncier pouvant accueillir des projets photovoltaïques dans le cadre du document cadre de la chambre d'agriculture sur le PV au sol

Rencontres porteurs projets photovoltaïque au sol – Compatibilité avec le SCoT

Participation aux réunions PPA / SCoT limitrophes (Pays des Cévennes, BVA, Rhône Provence Baronnies, ...)

Participation aux réunions PPA élaboration PLUi de la CC du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA)

DPMEC Domaine de Brès : réunion conjointe PPA

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Perspectives 2026

- Mener la révision du SCoT avec l'accompagnement d'AURAV
- Solliciter à nouveau les élus pour lancer la procédure de modification du SCoT afin de répondre aux déclinaisons du ZAN
- Poursuivre et finaliser les 2 DPMEC
- Travailler sur une stratégie pour aboutir à un projet sur la Chartreuse de la Valbonne
- Participer aux études sur la création de ZAE (« Euze 2 » et Jonqueyrolles)
- Participer à l'élaboration d'une stratégie foncière

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle attractivité et aménagement

Service ADS (Droits des sols)

1 // Missions du service
2// Faits marquants 2025
3// Perspectives 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Missions du service

Le service assure l'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des communes adhérentes. À ce titre, il garantit la sécurité juridique des actes et accompagne les collectivités dans l'application de la réglementation urbanistique.

Les principales missions du service sont :
- Instruction réglementaire des demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager, etc.) ;
- Analyse juridique et technique des dossiers,
- Proposition de décisions conformes aux règles en vigueur,
- Accompagnement technique et réglementaire des communes,
- Conseil aux élus et aux secrétaires de mairie,
- Veille réglementaire et juridique ;
- Participation à l'évolution des documents d'urbanisme,
- Gestion des relations avec les pétitionnaires, les services consultés et les partenaires institutionnels,
- Animation du réseau des communes membres,
- Référent technique et administratif du logiciel métier d'instruction : paramétrage, mises à jour (bibles, lettres types, délibérations, documents d'urbanisme, etc...), gestion des droits utilisateurs, assistance aux communes, mise à jour des modèles et circuits internes.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Faits marquants 2025

Mise en place d'une nouvelle convention de partenariat avec les communes membres qui fixe le cadre juridique du partenariat entre les communes et l'Agglomération. Elle définit précisément les missions de chacun, fixe les engagements réciproques et précise les modalités financières.
Elle garantit un fonctionnement homogène et sécurisé.

1er juillet 2025 : entrée en vigueur de la nouvelle convention ADS

- Nouvelle convention conclue avec les communes membres.
- Renforcement de la souplesse de gestion des dossiers.
- Conservation par les communes de l'accès aux dossiers durant les 3 premiers jours ouvrés suivant leur dépôt.
- Récupération des dossiers par le service ADS à l'issue de ce délai.
- Amélioration de la réactivité et de l'autonomie des communes dans le traitement des demandes.
- Possibilité de délégation de signature de la lettre du 1er mois aux agents du service.

Maintien d'un niveau de service élevé

- Respect des délais d'instruction malgré un volume important de dossiers et l'absence pendant une grande partie de l'année d'un agent (non remplacé),
- Renforcement de l'accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement.

Animation du réseau communal

- Organisation de nombreux ateliers/réunions à destination des communes membres afin d'échanger sur les évolutions réglementaires, les pratiques d'instruction, l'utilisation du logiciel d'instruction et les problématiques rencontrées sur le terrain.

Adaptation aux évolutions réglementaires

- Mise à jour des procédures internes et diffusion d'informations régulières aux communes.
- Renforcement de la veille juridique afin de sécuriser les décisions prises.

Accompagnement des projets du territoire

- Appui aux communes dans l'émergence et la réalisation de projets de construction, de rénovation et d'aménagement, en organisant des réunions d'avant-projet.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Perspectives 2026

Pour l'année 2026, le service poursuivra son action autour des objectifs suivants :

●Fidéliser les communes adhérentes et renforcer la collaboration, élargir l'adhésion communale ;

●Développer l'accompagnement et la formation des communes sur les sujets réglementaires en organisant :
- des réunions biannuelles d'informations à l'attention des élus et personnels communaux,
- d'ateliers et formations aux nouveaux agents quant à l'utilisation du logiciel métier d'instruction ;

●Renforcer l'accompagnement des communes membres et maintenir un service de proximité auprès d'elles : réunions d'avant-projet, aide à la rédaction de courriers, de mémoires, élaboration de notes d'aide à la décision comprenant synthèse des enjeux, risques juridiques, pistes d'ajustement, accompagnement sur le pré-contentieux ;

●Poursuivre l'amélioration de la qualité et de la sécurité juridique des actes instruits ;

●Consolider les échanges avec les partenaires institutionnels ;

● Optimiser les outils et méthodes de travail afin de gagner en efficacité ;

●Renforcer la diffusion de l'information réglementaire et des bonnes pratiques ;

●Anticiper les évolutions réglementaires

4 Chiffres clés

Indicateur	2025
Nombre total de dossiers instruits	1247
Nombre total de dossiers instruits en équivalent PC	1014
Communes adhérentes accompagnées	36
Ateliers/réunions organisés	6
Réunions avant-projets avec élus et services	14
Agents du service	5

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Pôle attractivité et aménagement

Tourisme

1 // Missions du service
2// Faits marquants 2025
3// Perspectives 2026
4// Chiffres clés

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 service de tourisme et l'Office de Tourisme Provence Occitane Leurs missions

L'Office de tourisme de la Provence Oc
missions principales :

• L'Observatoire du territoire :
L'Office analyse les flux touristiques, la fréquentation (nuitées et excursions) ainsi que l'évolution de la conjoncture pour adapter sa stratégie.

• La Communication :
Cette mission englobe la gestion de l'image de la destination à travers la création de supports numériques et imprimés, la gestion des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn), le site internet et les relations avec la presse.

• La Promotion et l'Événementiel :
L'Office participe à des salons spécialisés (randonnée, œnotourisme) et organise des événements majeurs pour valoriser le patrimoine et le terroir.

• L'accueil, l'Information et la Coordination :
La mission d'accueil se modernise via des supports interactifs (écrans dynamiques, bornes). L'Office accompagne également les prestataires locaux (coordination socio-professionnelle, aide à la labellisation).

Le service tourisme de l'agglomération s'articule autour de trois missions principales :

• Vision stratégique :
Définition des orientations de la politique touristique à l'échelle intercommunale, avec une intégration forte du **tourisme durable**.

• Développement des mobilités douces et activités de nature :
Conception, création et entretien des itinéraires de plein air (randonnée pédestre, VTT, cyclotourisme, trail) et des sentiers d'interprétation.

• Équipements communautaires :
Exploitation et gestion des infrastructures publiques d'intérêt communautaire (ex. : gîte de groupe de Saint-André-de-Roquepertuis).

• Développement de la filière :
Pilotage et animation du label **« Vignobles & Découvertes »** à l'échelle du territoire.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

2 Faits marquants 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs événements décisifs pour l'Office de Tourisme :

- **Un contexte touristique difficile :**
La destination a accusé une baisse marquée de sa fréquentation, revenant au niveau de 2022, principalement due à un pouvoir d'achat contraint, une diminution de la clientèle étrangère, des canicules successives.

- **Nouveau rôle institutionnel :**
Depuis le 27 octobre 2025, l'Office de Tourisme est agréé comme organisme de classement de meublés de tourisme pour une durée de 5 ans.

- **Développement de partenariats :**
L'Office compte désormais 295 partenaires, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2024.

- **Rayonnement médiatique :**
Une mise en avant notable du territoire a eu lieu via la diffusion de l'émission sur France 5 consacrée aux "Villages du Gard" en septembre 2025, ainsi que diverses campagnes avec "Les Plus Beaux Villages de France".

- **Avancées en matière de Pleine Nature (APN) et Œnotourisme :**
Renouvellement du label "Vignobles & Découvertes" pour 3 ans, inauguration des parcours VTT de Lirac, et développement de projets liés aux activités de plein air.

3 Perspectives 2026

Pour l'année 2026, l'Office de Tourisme déploie une stratégie ambitieuse axée sur le renouvellement de son image, le numérique, et le développement durable de la destination :

Classement de l'Office de Tourisme en catégorie 2 :

Il constitue un véritable gage de qualité pour notre destination. Il atteste de la capacité de l'Office de tourisme à assurer un accueil structuré et professionnel des visiteurs, à proposer des services adaptés aux attentes des clientèles touristiques et à déployer une stratégie de promotion efficace du territoire. Ce classement renforce ainsi l'attractivité et la crédibilité de la destination auprès des visiteurs, des partenaires institutionnels et des acteurs économiques locaux, tout en témoignant de l'engagement du territoire en faveur d'un tourisme de qualité.

Numérique et Communication :

Développement du site internet (avec un volet "Espace pro" renforcé). Déploiement de 4 parcours interactifs type "chasses aux

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

3 Perspectives 2026

trésors" via l'application Baludik

Tourisme Durable et Activités de Pleine Nature :

L'accent est mis sur la mobilité douce en informant les clients sur les moyens alternatifs à la voiture. Définition d'un plan d'actions "Tourisme durable" incluant des diagnostics territoriaux.

Événementiel et Promotion :

- Reconduction des événements phares de la Provence Occitane et des animations estivales Provence Occitane (visites de village, apéritifs vignerons, randonnées nocturnes, soirées spectacles),

- Mise en place de challenges Provence Occitane dans le cadre des activités de pleine nature (Trail et Gravel),

- Création du “Rallye des 3 crus” dans le cadre de l’événement national “Vignobles en scène”

- Présence renforcée sur les salons d’activités de pleine nature,

- Animation et accompagnement du réseau : Piloter des rencontres interprofessionnelles favorisant le partage d'expériences et le soutien aux démarches de progrès.

4 Chiffres clés

L'observatoire du tourisme a relevé les statistiques suivantes pour l'année écoulée :

Indicateur	Résultat 2025	Évolution (vs N-1)
Nuitées touristiques	2 291 000 nuitées	- 13,8 %
Excursions totales	3 119 000 excursionnistes	- 1,5 %
Durée moyenne de séjour	4,2 jours	-
Clientèle (Origine)	54,1% Français / 45,9% Étrangers	
Vues sur les réseaux sociaux	877 700 vues	+ 49 %
Fréquentations des bureaux d’informations touristiques	22 852 visiteurs	+17 %

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Service Communication

1//Introduction - Généralités // **page 111**
2//Média de communication de l'agglomération // **page 111**
3//Communication pour les pôles et services // **page 112**

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

1 Les missions

Le service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien est un service qui gère à la fois :

Des actions et outils transversaux de communication

- Journal de la collectivité
- Réseaux sociaux, application
- Création et réalisation d'outils type flammes, PLV, Rollup, Stand...
- Photos-vidéo transversales

Des besoins de communiaction des service de la collectivité

- Stratégie / Conseil / Accompagnement sur la mise en place de projets-actions
- Création de chartes graphiques,
- Réalisation de supports « print » ou numériques,
- Suivi d'événements de l'agglomération et diffusion : inaugurations, rencontres...
- Diffusion de communications : Grand public, presse, communes...

2 Faits marquants 2025

La relance des marchés publics

Le service communication utilise pour son activité 2 marchés :
- Distribution de documents principalement pour la distribution du Direct Agglo
- Impression de documents : découpé en 3 lots Direct Agglo/Stickers/Autres documents

Ces 2 marchés arrivant à leur terme en 2025, une relance et réattribution ont été réalisés au printemps pour une durée de 3 ans.
Ces marchés sont de plus utilisables par l'ensemble des services.

L'internalisation photo-vidéo

Photo et vidéo sont de plus en plus utiles à la mise en place d'une communication multisupports, notamment numérique. En ce sens le choix a été fait d'internaliser au plus possible ce besoin en faisant l'acquisition de matériel (investissements) et en formant les agents.
Cela a permis dès 2025 la réalisation de premiers supports vidéo :

- Musique : Présentation du Conservatoire pour les inscriptions de septembre
- ALSH : Réalisation d'une vidéo à la sortie des vacances scolaires pour lancer les inscriptions en centres.
- Centre de tri : Réalisation d'une vidéo présentant la gestion des emballages après leur tri en poubelle jaune

La signalétique d'installations

Dans le cadre d'un marché lancé fin 2024, la charte graphique a été déclinée pour diverses installations, dont :
- Stations de Traitement des Eaux du territoire : avec un rappel des règles de sécurité
- Nouvelle crèche « Petits Pas » inaugurée à l'été 2025
- Offices de tourisme de Provence Occitane (installation+ panneaux routiers)

L'accompagnement et réalisations principales pour les services

- **Déchets**

- Révision de la charte graphique : réalisation d'illustrations

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

-RI : facture, stickers conteneurs, mise à jour page du site, collectes cœur de ville
-Règles de tri : signalétique, flyers, déclinaison estivale...
-Compostage : aires collectives, communication multisupports...
-Bokashi : charte graphique, comm lancement opération test

Le développement économique

●Conciergerie : charte, communication rentrée-éco et POP
●POP/rentrée Éco : stand, charte graphique

La Musique :

Charte du Conservatoire, programme, ...

Les RH :

Stand alternance / Stand journée emplois

Mais aussi

Contrat de ville
Petite Enfance
Rapport d'activité...

3 Chiffres clés

Petites ou grandes réalisations, le service a répondu en 2025 à 132 demandes de services.

4 Direct Agglo tirés à 40 000 ex. et distribués.

Articles de presse

4 Perspectives 2026

Vidéo :

Poursuite de la mise en place de signalétique :

conservatoire, déchetteries, eau, véhicules

Mise à jour / Évolutions du site :

●Prise en compte des nouveaux élus
●Onglet environnement
●Modules de RDV composteur et job dating
●Annuaire santé

Communication nouvelles actions :

●Bokashi
●Lettre Eco
●Podcast petite enfance
●Atlas Biodiversité
●Exposition photo SISM
●Service civique
●Vidéos Réussir ici
●Visuels des villages
●Signalétique véhicules
●Signalétique du Conservatoire

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 030-200034692-20260928-DEL168_2026-DE

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien
1717, route d'Avignon, 30200 Bagnols-sur-Cèze
Tél. 04 66 79 01 02